

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

| | | | | |
|-----------|------|--------|--------|--------|
| | 1 an | 6 mois | 3 mois | 1 mois |
| SUISSE: | 30.— | 15.25 | 7.75 | 2.80 |
| ÉTRANGER: | 49.— | 25.— | 14.— | 5.— |

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal

218^e année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondé en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.). Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'épargne traditionnelle diminue en Suisse

L'ÉPARGNE traditionnelle subit une intéressante évolution dans notre pays: plutôt que d'augmenter en fonction de la hausse des revenus, elle diminue.

Le phénomène n'est encore que peu sensible. Le ralentissement du rythme des versements sur les carnets d'épargne ou les livrets de dépôt qui se produit en un temps où les demandes de crédits sont énormes, n'a guère d'effet que sur les établissements bancaires. Certains d'entre eux ont dû emprunter auprès des centrales de lettres de gage ou du fonds de l'A.V.S. pour compenser la diminution des dépôts privés; d'autres ont relevé le taux de leurs obligations de caisse pour allécher l'épargnant. Il n'y a rien là de spectaculaire.

D'ailleurs, si l'épargne traditionnelle est en régression, l'épargne moderne sous forme d'assurances ne cesse de progresser. De même, les achats à tempérament qui ne sont rien d'autre que de l'épargne forcée augmentent d'année en année dans des proportions énormes. Le Suisse de cette moitié du XX^e siècle ne met donc pas moins d'argent de côté que ses ancêtres; bien au contraire. Mais ce sont les formes de son épargne qui ont changé.

Les achats à tempérament, par exemple, doivent être soigneusement distingués de l'épargne traditionnelle. Pourtant, comme le fait remarquer l'Association suisse pour la protection de l'épargne, toutes deux ont pour but l'acquisition de biens permanents, et à première vue, il n'y a peut-être pas grande différence entre elles. Mais à y regarder de plus près, on s'aperçoit que l'épargne «postnumerando» à laquelle entrent les achats à tempérament n'est pas seulement chère et par conséquent antiéconomique; elle a toujours pour but l'acquisition d'un bien de consommation. Tandis que celui qui recourt à l'épargne privée «ancien style», lui, cherche à se garantir contre les aléas de l'existence: perte de revenus, maladie, vieillesse, etc. Or, et c'est sur ce point qu'il faut insister, cet acte de prévoyance qui donne à celui qui l'accomplit un sentiment d'indépendance, semble prendre toujours moins de signification pour l'homme moderne.

L'épargne ne peut se constituer que si les revenus excèdent les besoins vitaux; elle ne prospère que si le peuple a confiance en ses institutions en général et en son monnaie en particulier. Son recul est dès lors souvent un signe de méfiance. Le risque d'une dévaluation de fait ou de droit, à plus ou moins longue échéance, s'accroît sous la poussée de l'étatisme et des revendications sociales qui sont fréquemment hors de proportion avec les possibilités de l'économie. L'épargnant ne l'ignore pas.

Mais surtout, les dangers qui menacent notre monnaie viennent de l'étranger. Plusieurs grands pays en difficultés financières pourraient se résoudre un jour à dévaluer, et la vague de fond qui se produirait alors nous toucherait sans que nous puissions y mettre un obstacle suffisant. Comme le remarquait récemment M. Rodolphe Speich, président du conseil d'administration de la Société de banque suisse, notre pays, «lié étroitement aux destinées de l'économie mondiale, est aux prises avec des forces sur la plupart desquelles il n'a aucune action». On l'a bien vu lors des grandes crises internationales.

La cause principale du recul de l'épargne traditionnelle n'est pourtant pas dans ces craintes. A notre avis, elle réside surtout dans la transformation profonde de la morale provoquée par la collectivisation moderne. André Siegfried le souligne avec acuité dans ses remarquables «Aspects du XX^e siècle»: «Démoralisé par l'ampleur des risques qui l'assaillent, par le caractère en quelque sorte fatal des crises, l'homme ne croit plus pouvoir se tirer d'affaire seul, par son initiative et par ses propres moyens. Il se remet entre les mains de l'Etat comme un failli entre les mains du syndic de faillite (...) A la vérité l'individu n'est plus libre, mais il paraît ne plus même se soucier de l'être (...) Au XIX^e siècle, chacun était supposé responsable de son destin, c'était l'affaire de chacun de trouver une solution à ses propres difficultés». Aujourd'hui, la sécurité prime la liberté. L'homme rejette sur la collectivité le poids de ses responsabilités et du même coup laisse en sacrifice son indépendance sur l'autel de la collectivisation. Il n'épargne plus comme son ancêtre: il s'assure et surtout, il demande à l'Etat toute sécurité matérielle. Ne voit-il pas le danger?

Jean HOSTETTLER.

Après une campagne menée dans l'indifférence

La majorité du peuple et l'unanimité des cantons se prononcent pour le contrôle des prix

541.229 oui - 156.943 non - 48% de votants

Notre correspondant de Berne nous écrit:

Précédé d'une campagne plutôt molle, qui n'a point secoué l'indifférence générale, le scrutin fédéral a donné les résultats attendus. La partie, d'ailleurs, était jouée d'avance, et l'on se posait une seule question: l'opposition serait-elle plus forte ou plus faible que le 23 novembre 1952?

A cette date, l'additif constitutionnel sur la prolongation d'un contrôle des prix et des loyers avait été accepté par 488,500 voix contre 289,500. Les adversaires l'avaient emporté dans huit Etats, Appenzel Rhodes-Extérieures et Obwald donnant la plus forte proportion de rejetants.

Un tableau différent

Cette fois, le tableau est différent. D'abord, les vingt-cinq Etats ont voté «oui», et, dans les cantons qui avaient accepté, en 1952, l'opposition s'est sensiblement affaiblie, sauf à Neuchâtel, où elle représente, cette fois comme la précédente, le quart des votants, environ. En revanche, elle est réduite à un tiers à Lucerne, à la moitié dans les cantons de Zurich, d'Argovie, de Vaud, pour ne citer que ceux-là.

Bref, avec un peu plus de 540,000 voix, la majorité acceptante fait le 77,5% des suffrages, alors que la proportion était de 62,8% il y a trois ans et demi, le nombre des votes négatifs tombant à un peu moins de 157,000.

Quelques conclusions

Que faut-il conclure de ce déplacement? Le parti socialiste et l'Union syndicale, qui furent les seuls à faire une propagande active aux côtés de

la ligue des locataires, y verront peut-être la volonté du corps électoral de faire appliquer le contrôle des loyers plus strictement encore que ce ne fut le cas ces trois dernières années.

Le principe et ses assouplissements

Mais on pourrait trouver une autre explication encore. La pratique a justement montré que la décision de principe n'empêche pas certains assouplissements qui doivent préparer, par étapes, le retour à une situation normale, et, de nombreux électeurs, qui redoutaient en votant «oui», le 23 novembre 1952, de voir les autorités appliquer le blocage des loyers, se sont rendu compte que leurs craintes étaient vaines, ce qui leur a permis de rallier le camp des acceptants.

Avant la véritable bataille

Il va sans dire, toutefois, que le résultat de dimanche encouragera les partisans de solutions rigides et la véritable bataille se livrera au parlement, lorsqu'il faudra mettre au point l'arrêté d'application. Rappelons qu'à ce propos, dans le message à l'appui de ses propositions comme devant les Chambres, le Conseil fédéral s'est réservé toute liberté de décision sur les mesures d'exécution.

G. P.

Les résultats

| | Oui | Non |
|------------------------|---------|---------|
| Zurich | 115,436 | 27,178 |
| Berne | 90,315 | 27,716 |
| Lucerne | 18,292 | 5,015 |
| Uri | 3,401 | 1,097 |
| Schwyz | 5,097 | 2,582 |
| Obwald | 1,401 | 674 |
| Nidwald | 1,976 | 971 |
| Glaris | 4,793 | 1,141 |
| Zoug | 3,063 | 1,247 |
| Fribourg | 10,243 | 3,547 |
| Soleure | 16,520 | 3,921 |
| Bâle-Ville | 35,320 | 6,386 |
| Bâle-Campagne | 11,032 | 3,409 |
| Schaffhouse | 10,200 | 2,518 |
| Appenzell (Ext.) | 5,019 | 3,574 |
| Appenzell (Int.) | 926 | 521 |
| Saint-Gall | 35,275 | 18,042 |
| Grisons | 15,605 | 4,084 |
| Argovie | 48,577 | 16,452 |
| Thurgovie | 20,563 | 8,430 |
| Tessin | 19,098 | 3,206 |
| Vaud | 31,132 | 7,749 |
| Valais | 8,892 | 3,246 |
| Neuchâtel | 12,629 | 3,203 |
| Genève | 16,424 | 1,034 |
| Total | 541,229 | 156,943 |

Participation au scrutin: 48%

Les CFF sur la bonne voie

Défilé de mode... ferroviaire

devant les représentants de la presse

De nouvelles voitures de 3^{me} classe

Pour une entreprise de transports, plus encore que pour un homme d'affaires britannique, le temps c'est de l'argent. Les C.F.F. l'ont compris et si, comme je l'ai indiqué dans un précédent article, ils s'efforcent d'augmenter la vitesse des trains, ils s'inquiètent aussi d'économiser les minutes ou les quarts d'heure nécessaires à la manutention des marchandises.

Mercrredi, à la gare de triage de Muttenz, étagés sur un remblai, les journalistes ont vu défilé, comme des mannequins sur la piste d'un grand salon de couture, les derniers modèles de certains wagons spéciaux.

... plus simplement «Hubkipper»

Voici, rutilant, le wagon à caisse basculante avec système d'élévation (les Allemands, tirant avantage de leur langage synthétique, l'appellent plus simplement un «Hubkipper», et tout est dit). Il permet de décharger la marchandise en vrac, telle que charbon, coke, sable, gravier, ballast, fruits à cidre, non point sur le sol, mais directement dans un camion. En effet, avant de s'incliner à 50 degrés, la caisse est soulevée par un dispositif électro-hydraulique à 1 m. 60 au-dessus du châssis et le transbordement peut se faire d'un seul coup dans le véhicule routier.

Pour le transport du ciment, on a construit un wagon à trémières, grands récipients de métal, en forme d'entonnoir et qui se déchargent par le simple effet de la pesanteur, dans de grands silos aménagés sous les voies, à la fabrique.

Il est commode souvent de manutentionner à la grue de gros objets encombrants. On les plaçait, jusqu'à présent, dans des wagons ouverts, ce qui n'était pas toujours sans inconvénients. On a imaginé un wagon couvert où toutes les marchandises se trouvent parfaitement à l'abri pendant le transport, mais dont la moitié du toit glisse sur l'autre et laisse ainsi une ouverture suffisante pour que la grue puisse en retirer l'objet à décharger.

G. P.

(Lire la suite en 11^{me} page)

EISENHOWER A PRIS POSITION



Visage grave, mais détendu, le président Eisenhower annonce aux journalistes présents à sa conférence de presse à Washington qu'il a décidé d'accepter une nouvelle candidature aux prochaines élections présidentielles.

Crue du Danube

PASSAU LINZ VILSHOFEN dévastés

BONN, 4 (A.F.P.). — La crue du Danube prend l'allure d'une catastrophe qui menace d'être plus terrible que le désastre de juin 1954. Les villes de Passau et Vilshofen sont pratiquement cernées par les eaux. Le ravitaillement des habitants est rendu particulièrement difficile en raison des énormes glaçons charriés par le fleuve.

A Passau, où plus de 400 immeubles sont envahis par le Danube, le niveau du fleuve atteignait dimanche après-midi près de 10 m., alors que la cote normale est de 4 m. 20. Plus de 2000 personnes sont sans abri.

Bruit terrifiant

Avec un bruit terrifiant, les blocs de glace frappent les piliers des ponts, de sorte que l'on craint qu'ils ne s'écroulent. Les routes qui les empruntent ont été interdites à la circulation. Toute la population a combattu avec désespoir contre l'inondation, les troupes américaines ont mis tous leurs véhicules au service de l'évacuation.

(Lire la suite en 11^{me} page)

LIRE AUJOURD'HUI

- PAGE 4: LE MÉDECIN DE FAMILLE VOUS DIT
- Les biostimulines
- PAGES 6 et 7: TOUS LES SPORTS
- Quatrième victoire consécutive des footballeurs neuchâtelois
- La Chau-de-Fonds tenu en échec à Chiasso
- Trop tardif, le réveil des «Pinguins»
- Grasshoppers n'a pas dû forcer la cadence pour battre Stuber à trois reprises
- Lugano bassa pied au Wankdorf dans le dernier quart d'heure
- Les hockeyeurs bâlois retournent en ligue nationale A
- Renée Colliard et Georges Schneider s'imposent à Gstaad dans le slalom spécial

M. Christian Pineau à Bonn

Les pourparlers sur la Sarre ont repris samedi

De «substantiels progrès» réalisés

BONN, 3 (D.P.A.). — Les pourparlers franco-allemands sur la Sarre ont repris samedi à Bonn après dix jours d'interruption. MM. Pineau, ministre des affaires étrangères de France, et Maurice Faure, son secrétaire d'Etat, arrivés dans la nuit à Bonn, ont eu samedi matin un entretien de deux heures avec leurs collègues allemands MM. von Brentano et Halstein, en présence de MM. von Maltza, ambassadeur d'Allemagne à Paris et Joxe, ambassadeur de France à Bonn. M. Christian Pineau a été ensuite reçu par le chancelier Adenauer. M. Pineau n'avait que peu de temps à disposition, devant partir pour Karachi, représenter la France au Conseil de défense du sud-est asiatique. Il a quitté Bonn à bord de son autorail spécial samedi à 18 heures.

M. Hubert Ney, ministre-président de Sarre, ainsi que les ministres Konrad, Rink et Loerscheider étaient présents au ministère fédéral des affaires étrangères. Ils y ont été reçus par M. Christian Pineau ainsi que par M. Heinrich von Brentano, qui les ont informés des conversations franco-allemandes.

SATISFACTION DE M. PINEAU

M. Christian Pineau a souligné, au cours d'une conférence de presse, que «des progrès substantiels» avaient été réalisés au cours de l'entretien qu'il a eu samedi avec son collègue allemand, sur l'ensemble des relations franco-allemandes.

Il a précisé que «la collaboration atlantique et le désir de faire l'Europe» restent les éléments fondamentaux de la politique étrangère française. Il a ajouté que l'expérience indiquait qu'il convenait de répondre à l'offensive de paix soviétique par une autre offensive de paix.

Le ministre français a observé que les peuples s'intéressaient avant tout aux problèmes économiques et sociaux et que l'Occident ne devait pas rester en retard dans ce domaine.

Le sujet des conversations

M. Pineau a souligné en outre au cours de sa conférence de presse, que c'était sur l'ensemble des relations franco-allemandes qu'avaient roulé les conversations: la question sarroise, la canalisation de la Moselle, le canal d'Alsace, les relations culturelles et économiques. «S'il n'y a pas de lien juridique étroit entre le problème sarrois et celui de la canalisation de la Moselle, a-t-il observé, il existe néanmoins entre eux, dans le cadre des relations franco-allemandes et de la construction européenne à laquelle nous restons attachés, des liens politiques dont on ne peut nier l'existence.»

MANIFESTATIONS À CONSTANTINE



A Constantine, les troupes de sécurité ont dû employer les gaz lacrimogènes pour venir à bout des manifestants. Notre photo a été prise alors que les soldats dispersaient la foule à l'aide de ces gaz.

INTERVIEWÉ PAR «COLUMBIA BROADCASTING SYSTEM»

L'ALGÉRIE: ni pseudo-nation ni pseudo-province française

affirme M. Guy Mollet

PARIS, 4 (A.F.P.). — Le président du conseil, M. Guy Mollet, a accordé dimanche une interview au rédacteur en chef pour l'Europe de «Columbia Broadcasting System». En voici la substance:

Question: Le gouvernement français a-t-il l'intention de maintenir la solidarité de la France avec les nations de l'alliance atlantique?

Réponse: La consolidation du front uni des pays alliés demeure la première de nos préoccupations. Il s'agit d'un impératif pour notre propre sécurité comme pour celle de tout le monde occidental. Le maintien et le renforcement de nos organisations défensives constituent la meilleure garantie de la paix et de la liberté. Elles ne sont pas un obstacle à une entente constructive avec l'est.

Questions d'Afrique du Nord

Q: En parlant de «personnalité algérienne», ne considérez-vous plus que l'Algérie soit la France? Entendez-vous arrêter un statut complètement nouveau?

R: A cause de ses 8 millions de Musulmans, l'Algérie n'est évidemment pas une province française comme les autres. Mais à cause de la présence d'un million et demi d'Européens, nous rejetons la conception d'un «fait national algérien». Ni pseudo-province française, ni pseudo-nation, l'Algérie a une personnalité pro-

pre. Elle doit donc être une communauté franco-musulmane gardant des liens indissolubles avec la France. Le statut futur de l'Algérie ne doit pas être fixé unilatéralement, mais en discussion avec les représentants de la population algérienne.

Un calendrier?

Q: Avez-vous prévu un calendrier pour cette solution?

R: Le gouvernement vient de lancer un appel à tous les Algériens: si les armes se taisent, des élections libres seront organisées dans les trois mois suivant la pacification.

Q: Est-ce que l'accès à l'indépendance du Maroc et de la Tunisie ne va pas inciter l'Algérie à revendiquer les mêmes droits?

R: La situation de l'Algérie est très différente de celle de la Tunisie et du Maroc. Il y a en Algérie une forte collectivité européenne. La qualité d'Etat du Maroc et de la Tunisie n'a jamais été discutée, ce qui n'est pas le cas de l'Algérie. Mais celle-ci disposera aussi des libertés fondamentales.

Rédaction: 6, rue du Concert
Réception de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Le samedi jusqu'à 12 h.
Service de nuit de 21 h. à 3 h. du matin
La rédaction ne répond pas des manuscrits soumis et ne se charge pas de les renvoyer

Feuille d'avis de Neuchâtel

Téléphone 5 65 01 - Chèques postaux IV 178

Administration: 1, Temple-Neuf
Bureaux ouverts au public: 8 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h. 30
Le samedi jusqu'à 12 h.
Les annonces sont reçues jusqu'à 11 h. 45 (grandes annonces 10 h.); le samedi jusqu'à 9 h. pour le numéro du lundi

On demande un
commissaire
pour quelque temps. S'adresser boucherie Juvet, Peseux. Tél. 8 15 39.
On cherche une bonne femme de chambre sachant repasser. Bon gain et bons traitements assurés. Entrée: 15 mars ou pour date à convenir. Faire offres à l'hôtel National, Fleurier. Téléphone 9 10 35.

Jeune couple cherche DIRECTION ou poste de responsable dans internat, maison d'enfants ou de vieillards. Monsieur évangéliste, dame diplômée d'école sociale. Références à disposition. Urgent. Ecrire sous chiffres PK 5325 L à Publicitas, Lausanne.

AVIS OFFICIELS



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des lettres
M. MOLLAT
Professeur à l'Université de Lille
donnera une leçon publique sur
JACQUES CŒUR
type social du XVme siècle
aujourd'hui à 16 h. 15
au grand Auditorio des lettres

ENCHÈRES

Enchères publiques
de bétail et de matériel agricole, à Saules

Pour cause de cessation de culture, M. Jean Desaulles, agriculteur à Saules, fera vendre par voie d'enchères publiques, à son domicile, le jeudi 8 mars 1956, dès 9 h. 30, le bétail et le matériel ci-après:

MATÉRIEL: 4 chars à pont, dont 2 à pneus; 1 char à bétail avec bosse à lisier, sur pneus; 1 tracteur Hurlimann Pétrole H. 17, avec barre de coupe et herse; 1 lieuse Fahr; 1 rateau-fane; 1 tourneuse 6 fourches; 1 faucheuse à 2 chevaux; 1 semoir 9 socs; 1 cultivateur; 1 herse-bèche; 1 herse; 1 herse à prairie; 1 buttoir combiné; 1 charrie Allamand; 1 pompe à purin Luna; 1 scie à rubans; 1 moulin à pierres; 1 hache-paille; 1 coupe-racines; 1 van; 1 balance décimale; 1 meule; 1 chaudière en fonte; 1 bache 4 x 5 m.; 1 moteur électrique 3 CV; 1 clôture électrique Lory; harnais; 2 couvertures laine; 1 cri; 1 bidon à lait 30 l.; 1 seau à traire 10 l.; sonnettes; échelles doubles; chaînes, corbeilles en osier et quantité d'autres objets dont le détail est supprimé. 1 petit fourneau en catelles, 2 lits, quelques tables.
BÉTAIL: 4 vaches dont 2 avec MM.; 1 génisse de 2 ans et demi avec MM.; 2 génisses de 15 mois avec MM. (étable indemne de tuberculose); 9 poules.
1 lot de foin et de paille.
PAIEMENT COMPTANT.
Cernier, 18 février 1956.
Le greffier du tribunal, J.-P. GRUBER, substitut.

IMMEUBLES

B. de CHAMBRIER
Place Parry 1, Neuchâtel
Tél. 5 17 26
A vendre, à Neuchâtel-ouest,
immeuble locatif
dans belle situation, vue étendue. Sept logements de trois pièces, dépendances, bains. Prix: 215,000 francs, nécessaire pour traiter: 65,000.

A vendre, à Neuchâtel-ouest, dans jolie situation, vue imprenable,
villa familiale (1935)
sept pièces, véranda, confort moderne. Garage. Jardin-verger de 900 m². Parfait état d'entretien.

A vendre, à COLOMBIER,
jolie villa moderne
de quatre pièces, dépendances, garage, bien située. Construction soignée. Terrain clôturé de 700 m².

A vendre, à Bevaix, dans belle situation, vue imprenable, une
petite maison neuve
contenant quatre chambres et dépendances, bains, central. Jardin de 900 m². Facilités de paiement.

DEM. A LOUER

Je cherche
chambre indépendante
vue, soleil, eau courante, près de PAVAG S. A. — Offres expresses sous I. M. 1037 au bureau de la Feuille d'avis.

Garage
pour petite voiture. Haut de la ville (Côte, Rocher, Cassardes, Matle, Fontaine-André). Offres à case postale 11, Neuchâtel 1.

Ménage de quatre personnes cherche dans la région de Corcelles-Peseux,
appartement
de quatre pièces, à prix modéré, avec dégagement. Echange éventuel contre un appartement de trois pièces à l'ouest du Val-de-Ruz. Demander l'adresse du No 1035 au bureau de la Feuille d'avis.

Région de Chaumont
On cherche à louer éventuellement à l'année
CHALET
Adresser offres écrites à Z. R. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer tout de suite petit
appartement
de une ou deux pièces, sans confort, ou éventuellement chambre très simple au Val-de-Ruz, même en dehors d'un village. Faire offres écrites sous T. W. 1021 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

A LOUER
BUREAUX
environ 120 m², bien situés, exceptionnellement clairs et ensoleillés. Equipement moderne. A diviser au gré du preneur. Adresser offres écrites à F. I. 1004 au bureau de la Feuille d'avis.

Saint-Aubin
A louer dans une maison bien située, un local pouvant servir de bureau ou d'atelier ainsi que, le cas échéant, deux chambres indépendantes. Tél. 5 13 60, Neuchâtel.

Corcelles
A louer belle chambre meublée, chauffée, vue splendide, balcon. Téléphone 8 18 03.

Jolie chambre, au centre, 55 fr. Epancheurs 8, 3me étage.

Chambre et pension. Mlle Monnard, Beaux-Arts 3, tél. 5 20 38.

Home de l'Ermitage Neuchâtel
Pension pour personnes âgées
A louer belles chambres avec pension, situation exceptionnelle, confort moderne, vue étendue, infirmière à disposition. — Pour tous renseignements, téléphoner au No (038) 5 33 14.

OFFRES D'EMPLOIS
CUISINIÈRE
est demandée pour pension de 30 personnes environ. Bonnes références exigées. Entrée de suite ou pour date à convenir. Ecrire sous chiffres P 2392 N à Publicitas, Neuchâtel.

Important maison suisse alémanique de la branche thermique cherche, pour son département de vente, habile
sténodactylographe
connaissant à fond la langue française et ayant de bonnes notions d'anglais. Entrée pour le 1er mai 1956 ou si possible avant. Offres avec certificats, photos, curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres OFA 3806 S à Orell Füssli - Annonces, Soleure.

Important organisation de vente avec produits de première nécessité, cherche
représentant
pour la visite de la clientèle, particulière. Nous exigeons: bon caractère et bonne présentation. Nous offrons: fixe, provision, frais, assurances accidents et maladie. Caisse de retraite. Si vous avez l'intention de travailler auprès d'une maison sérieuse, veuillez faire offres avec curriculum vitae, photo et certificats sous chiffres Y. 61781 G., à Pulicitas, Saint-Gall.

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir;
valet de chambre
bien stylé et connaissant le service de table;
femme de chambre
couple de préférence. Faire offres avec références, prétentions de salaire et photographie à A. Jobin, La Châtelainie, Saint-Blaise.

Maison de la ville cherche pour le 1er mai jeune
employée de bureau
sérieuse et de confiance, bonne sténo-dactylographe et sachant bien calculer. Adresser offres avec curriculum vitae, références, photo et prétentions de salaire à Case postale 294, Neuchâtel.

Atelier de terminage d'horlogerie de Neuchâtel cherche pour entrée immédiate ou à convenir un
remonteur de finissage
Place stable pour ouvrier habile et consciencieux. Adresser offres écrites à B. F. 1029 au bureau de la Feuille d'avis.

Etablissement hospitalier cherche pour entrée immédiate ou date à convenir, une
secrétaire médicale
bien au courant de la dactylographie. Faire offres avec prétentions de salaire à V. Y. 1012 au bureau de la Feuille d'avis.

Important organisation de vente avec produits de première nécessité, cherche
représentant
pour la visite de la clientèle, particulière. Nous exigeons: bon caractère et bonne présentation. Nous offrons: fixe, provision, frais, assurances accidents et maladie. Caisse de retraite. Si vous avez l'intention de travailler auprès d'une maison sérieuse, veuillez faire offres avec curriculum vitae, photo et certificats sous chiffres Y. 61781 G., à Pulicitas, Saint-Gall.

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir;
valet de chambre
bien stylé et connaissant le service de table;
femme de chambre
couple de préférence. Faire offres avec références, prétentions de salaire et photographie à A. Jobin, La Châtelainie, Saint-Blaise.

Maison de la ville cherche pour le 1er mai jeune
employée de bureau
sérieuse et de confiance, bonne sténo-dactylographe et sachant bien calculer. Adresser offres avec curriculum vitae, références, photo et prétentions de salaire à Case postale 294, Neuchâtel.

Atelier de terminage d'horlogerie de Neuchâtel cherche pour entrée immédiate ou à convenir un
remonteur de finissage
Place stable pour ouvrier habile et consciencieux. Adresser offres écrites à B. F. 1029 au bureau de la Feuille d'avis.

Etablissement hospitalier cherche pour entrée immédiate ou date à convenir, une
secrétaire médicale
bien au courant de la dactylographie. Faire offres avec prétentions de salaire à V. Y. 1012 au bureau de la Feuille d'avis.

Important organisation de vente avec produits de première nécessité, cherche
représentant
pour la visite de la clientèle, particulière. Nous exigeons: bon caractère et bonne présentation. Nous offrons: fixe, provision, frais, assurances accidents et maladie. Caisse de retraite. Si vous avez l'intention de travailler auprès d'une maison sérieuse, veuillez faire offres avec curriculum vitae, photo et certificats sous chiffres Y. 61781 G., à Pulicitas, Saint-Gall.

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir;
valet de chambre
bien stylé et connaissant le service de table;
femme de chambre
couple de préférence. Faire offres avec références, prétentions de salaire et photographie à A. Jobin, La Châtelainie, Saint-Blaise.

Maison de la ville cherche pour le 1er mai jeune
employée de bureau
sérieuse et de confiance, bonne sténo-dactylographe et sachant bien calculer. Adresser offres avec curriculum vitae, références, photo et prétentions de salaire à Case postale 294, Neuchâtel.

Atelier de terminage d'horlogerie de Neuchâtel cherche pour entrée immédiate ou à convenir un
remonteur de finissage
Place stable pour ouvrier habile et consciencieux. Adresser offres écrites à B. F. 1029 au bureau de la Feuille d'avis.

Etablissement hospitalier cherche pour entrée immédiate ou date à convenir, une
secrétaire médicale
bien au courant de la dactylographie. Faire offres avec prétentions de salaire à V. Y. 1012 au bureau de la Feuille d'avis.

Important entreprise de la branche alimentation cherche pour tout de suite ou date à convenir
PERSONNE de CONFIANCE (dame)
avec dons d'observation, sachant faire preuve de tact et d'habileté. Faire offres écrites sous chiffres K. O. 1039 au bureau du journal.

On cherche
cuisinière-dame de compagnie
Bons soins assurés. Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres au Département social romand, Morges.

Brasserie de la ville demande une
dame de buffet
ainsi qu'une
sommelière
connaissant les deux services. Demander l'adresse du No 1023 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le 15 avril,
jeune fille
de 18 à 20 ans, propre et sérieuse, pour les travaux du ménage. Faire offres avec prétentions de salaire à Mlle Jaquemot, Institut de jeunes gens, Boudry. Tél. 6 41 22.

On cherche
JEUNE FILLE
comme fille d'office et aide au comptoir dans réfectoire d'usine. Nourrie, logée, congés réguliers. Entrée pour le 15 mars ou à convenir. — Faire offres à: Réfectoire des fabriques de tabac réunies S. A., Serrières. Tél. 5 78 01.

On demande
EMPLOYÉE DE BUREAU
sténodactylo, au courant de tous les travaux de bureau, trouverait place stable dans entreprise de textiles. Préférence sera donnée à personne connaissant l'allemand. Entrée immédiate ou pour date à convenir. Adresser offres détaillées à F. J. 1033 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un
MONTEUR-ÉLECTRICIEN
ayant quelques années de pratique et disposé à s'occuper de travaux de magasinage, est cherché par entreprise biennoise. Faire offres sous chiffres M. 40166 U. à Publicitas, Bienne.

Nous cherchons pour tout de suite ou à convenir un
garçon de cuisine
propre et sobre. Nourri, logé. Congé le dimanche. Faire offres avec prétentions de salaire à M. Ducret, Foyer Paillard, Sainte-Croix.

JEUNE TECHNICIEN diplômé, génie civil, cherche
PLACE
à partir du 15 avril, dans entreprise aux environs de Neuchâtel. Le candidat a terminé un apprentissage de maçon. Parle l'italien et l'allemand, possède des connaissances de la langue française. Offres sous chiffres P 1876 R à Publicitas, Berthoud.

Mécanicien - outilleur
chef d'équipe
au courant des outillages de précision et étampes, connaissant l'emploi des machines à pointer, sérieuses références, cherche place pour tout de suite ou pour date à convenir. Offres sous chiffres H. L. 1036 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un
APPRENTI
en mécanique de précision. TECHNICAL S. A., Bôle

On cherche
apprentie vendeuse
Magasin de chaussures CHRISTEN 2, rue du Seyon, Neuchâtel.

La famille de
Monsieur Henri LOUP
très touchée, des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui, par leur présence et leurs messages, ont pris part à sa douloureuse épreuve. Un merci spécial à la société de chant «L'Orphéon». Salavatur, mars 1956.

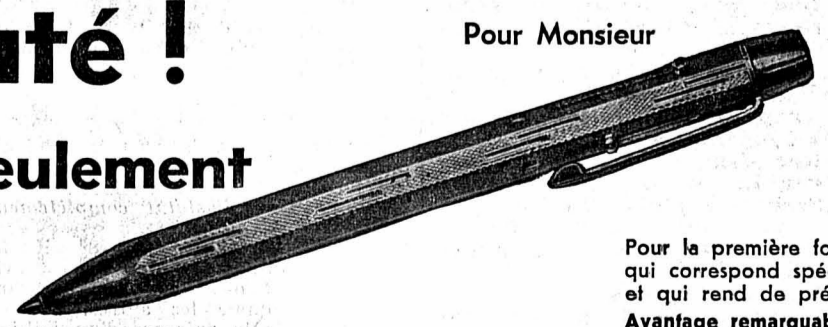
Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper,
Monsieur Arnold BERNASCONI
et sa famille
remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, se sont associées à leur douloureuse épreuve. Marin, 3 mars 1956.

Madame NANN et sa fille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil. Neuchâtel, le 2 mars 1956.

Madame veuve Alphonse BOICHAT-GHIRARDI, à Saint-Sulpice, et ses enfants: Madame et Monsieur R. BRODMANN-BOICHAT, leurs enfants et petits-enfants, à Ettingen et à Bâle; Mademoiselle Mary BOICHAT, à Travers; Mademoiselle Madeleine BOICHAT, à Fleurier; Madame et Monsieur C. DENTAN-BOICHAT et leur fille, à la Tour-de-Pelliz; Monsieur et Madame N. GHIRARDI et leurs enfants, à Genève et à Londres. Monsieur et Madame V. GHIRARDI et leurs enfants, à Colombier, ainsi que les familles parentes et alliées, très sensibles aux touchantes marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de
Monsieur Alphonse BOICHAT
leur cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, parent et ami, se font un devoir d'exprimer leur vive reconnaissance pour les témoignages d'affection. Saint-Sulpice, le 3 mars 1956.

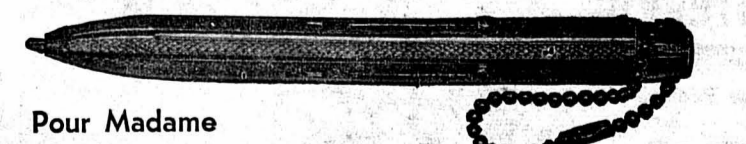
Nouveauté!
Fr. 15.85 seulement

Livable argenté ou doré ELOXAL



Pour Monsieur

Stylo à billes, 4 couleurs



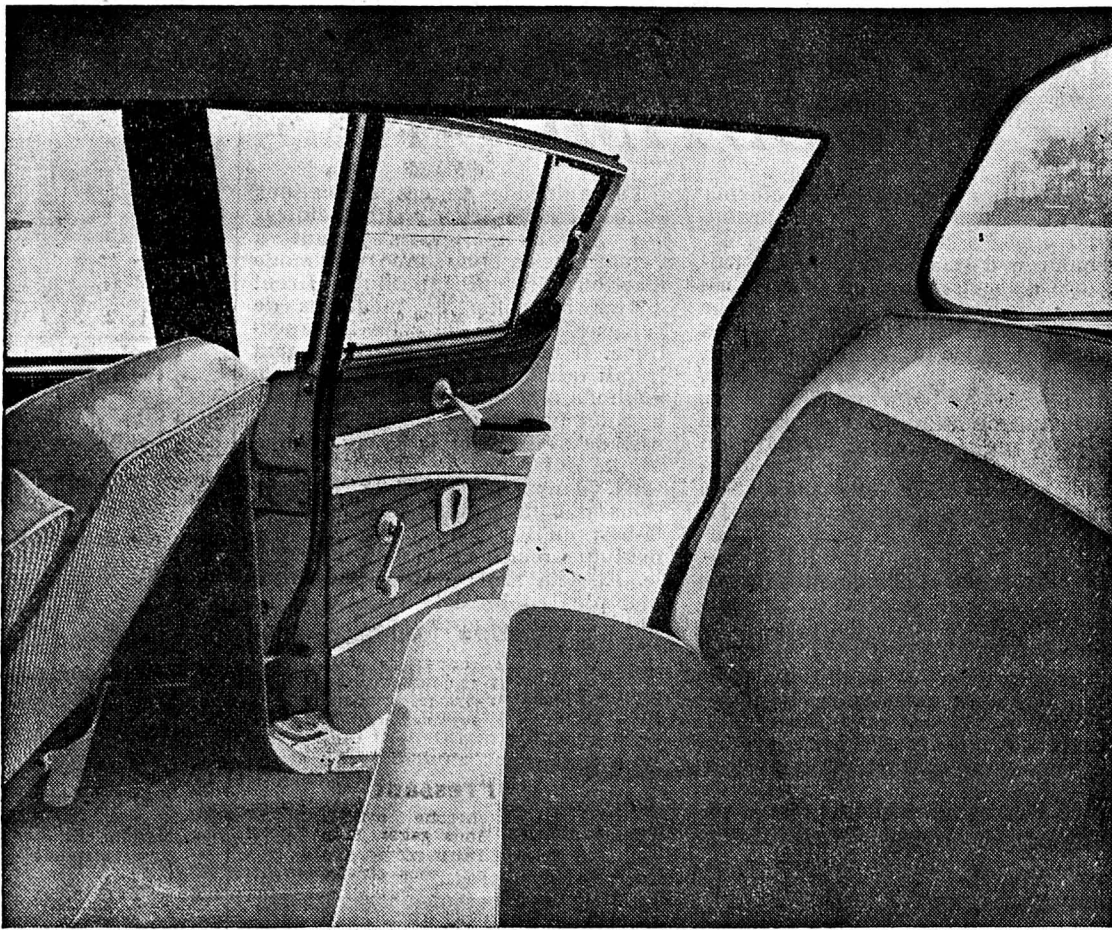
Pour Madame

Pour la première fois, nous mettons sur le marché un stylo à billes à 4 couleurs, qui correspond spécialement aux besoins des architectes, professeurs, élèves, etc., et qui rend de précieux services.
Avantage remarquable: Le stylo à bille simple, connu jusqu'à maintenant, pouvait mettre son possesseur dans un grand embarras, lorsque la mine arrivait brusquement à sa fin. Avec le nouveau stylo à billes à 4 couleurs, plus de crainte!

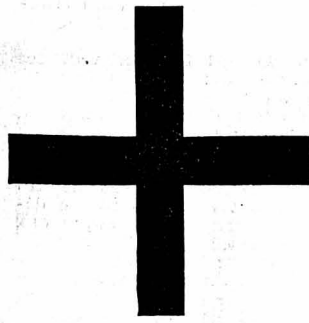
Envoi seulement contre remboursement. En cas de non-convenance, le montant est retourné.
COUPON DE COMMANDE:
Je commande stylos à billes, 4 couleurs. MAGUS à Fr. 15.85 / pour monsieur * / pour dame * / argenté * / doré *. *Biffer ce qui ne convient pas.
Noms
Adresse

Vente exclusive pour la Suisse: WIEDERKEHR & RÖTHLISBERGER, Spanweidstrasse 3, Zurich 6

Magus automatique

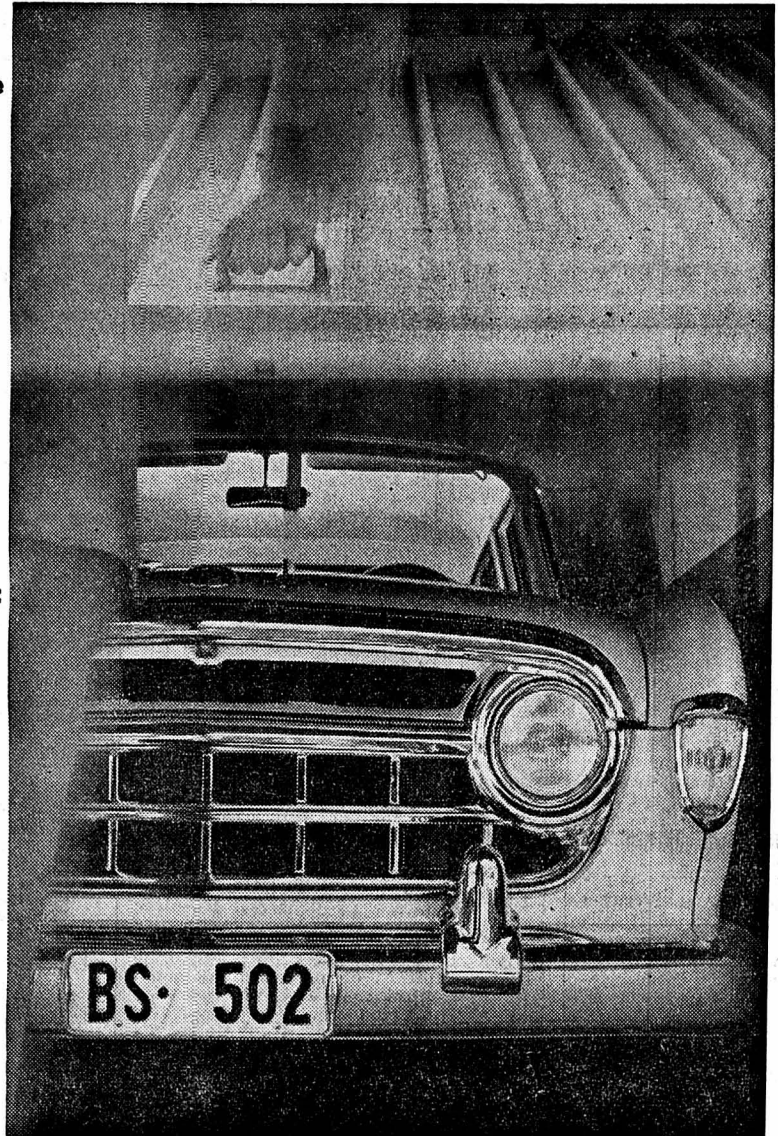


Tous les avantages de l'Américaine:
Puissance et Robustesse
Sécurité et Confort
Intérieur spacieux
Ligne élégante



...à la mesure des exigences européennes:

Maniabilité
Tenue de Route
Puissance fiscale avantageuse (16 CV)
Dimensions extérieures raisonnables



hudson 56

une formule automobile nouvelle...
la solution la plus rentable, la plus équilibrée..., la plus agréable!

Agence locale: Garages Apollo et de l'Evole S.A. Neuchâtel (Tél. 5 4816)

Les beaux **travaux** Pour les bons **propriétaires**

Exécution rapide et soignée Plâtrerie - Peinture Papiers peints

Peinture **M. THOMET FILS** Ecluse 15

Ces quatre ravissants mannequins de Paris présenteront à NEUCHÂTEL, dans les salons de BEAU-RIVAGE le 9 mars à 15 h. 15 et à 20 h. 30



la collection PRINTEMPS-ÉTÉ de **Korrigan LESUR**

« les plus beaux pullovers du monde »
Avec présentation des robes GIVENCHY « UNIVERSITÉ »
des nouveaux modèles de printemps de **JACQUES DIVOY**
et des dernières nouveautés de

LA BOUTIQUE DE **Jac'mine**

ENTRÉE LIBRE. Réservez gratuitement vos places à la boutique de Jac'mine Fourrure-Couture, 14, rue de l'Hôpital, Neuchâtel, tél. (038) 5 27 90 Les tapis Gans-Ruedin. Les chapeaux d'Yves Rose



Week-end de Pâques

Jeudi soir 29 mars - 2 avril début soirée

Voyage à Gênes - Viareggio - Florence

organisé avec la collaboration de Popularis Tours, Berne

Prix approximatif: Fr. 155.-

comprenant: billet de chemin de fer 3me classe, repas et logement dans de bons hôtels, excursions, visites, passeport collectif. Les timbres de la Caisse suisse de voyage sont reçus en paiement.

Prospectus détaillés à disposition dans nos magasins. Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à nos bureaux, Sablons 39.

La machine à laver que vous cherchez...

Miele

Miele-Matic Miele-buanderie Miele cuisine

Tous renseignements et démonstration:

Chs WAAG, machines à laver, Neuchâtel, Pierre-à-Mazel 4 et 6
Téléphone 5 29 14

L'agitation de notre époque nous vieillit prématurément!

Nous autres hommes du 20^e siècle vivons dans un état de tension et d'excitation constantes, semblable à une crampe permanente: les muscles crispés du diaphragme nous empêchent de respirer librement; la crispation des muscles de l'intestin paralyse notre digestion et favorise la constipation, celle des muscles artériels entrave le flux du sang et cause des troubles circulatoires.

Dès la quarantaine l'hypertension et l'artériosclérose se manifestent toujours plus souvent et occasionnent de fréquents maux de tête, vapeurs, vertiges, troubles cardiaques, crampes vasculaires, qui diminuent notre capacité de travail et menacent notre santé.

Nous ferions donc bien de combattre une usure et un affaiblissement prématurés de notre appareil circulatoire en adoptant un mode de vie raisonnable et calme, en mangeant et buvant avec modération, en prenant chaque jour du mouvement en plein air. Mais il est également important que, dès la quarantaine, nous soumettions régulièrement notre organisme à une cure de désintoxication et de régénération. C'est le but de la cure d'Artérosan qui combat efficacement l'artériosclérose et ses symptômes grâce à son action dépurative, régulatrice et abaissant la pression.

L'Artérosan est vendu en savoureuses granules au chocolat ou en dragées sans aucun goût, dans les pharmacies et drogueries, la boîte pour une semaine fr. 4.65, la boîte triple pour une cure au prix avantageux de fr. 11.90.

Machine à écrire à louer depuis Fr. 15.- par mois

Reymond
NEUCHÂTEL
Rue Saint-Honoré 9

A vendre 100 m² de

FUMIER

Maurice Berthoud, Colombier, tél. 6 30 24.

Economisez de l'argent!

Achetez directement chez nous!

Fr. 2190



Art. Max

Sans risque pour vous; possibilité d'échange dans les cinq jours, ou argent en retour. Garantie de bonne qualité écrite. — Box brun ou noir très robuste, semelles solides profilées en caoutchouc et entre-semelles en cuir ou doubles-semelles en cuir. Nos 27-35 Fr. 17.90 Nos 36-47 Fr. 21.90.

Profitez vous aussi et commandez tout de suite. Service de chaussures à choix et envoi contre remboursement, Leo Morger, Eschenbach 3 (SG). Tél. (066) 2 64 86.

ÉRÈS-CORSETS

VOUS OFFRE:

TRIUMPH

le soutien-gorge idéal pour avantager vos toilettes de printemps

ODETTE, le modèle moulant bien et ne se déformant pas. Se fait en nylon, avec intérieur mousse. Bonnet entièrement piqué en rond.

Coloris: blanc, noir ou rose.

9⁹⁰

Même modèle pour les grands décolletés, pouvant se porter avec ou sans bretelles.

Coloris: blanc ou noir

19⁹⁰

ÉRÈS-CORSETS

Chavannes 3 - Tél. 5 50 30

Lainages de Printemps

NOS LAINAGES ONT LA COULEUR DU PRINTEMPS

Tendres, pastels ou vifs, jaunes, bleutés, turquoise ou beige

Ils sont unis

et s'appellent nattés, shetlands, flanelles...

NATTÉ-MODE, pour le tailleur de grande élégance. Dans une belle qualité de laine, au tomber parfait. Largeur 140 cm.

1980

PANAMA, pure laine, qualité très fine pour la robe élégante. Meilleures teintures mode.

1950

Largeur 140 cm.

Ils sont fantaisie

et se nomment tweeds, boutonnés, Prince de Galles

PRINCE DE GALLES, de belle qualité pure laine, pour le tailleur classique et élégant de saison. Largeur 140 cm.

3480

BOUTONNÉ, pure laine, le tissé, les coloris, le genre font de ce boutonné une haute nouveauté de printemps. Largeur 140 cm.

2950

Ils sont toujours de belles qualités

Belle exposition en nos vitrines rues du Seyon et du Trésor



Vous trouverez tous les tissus de la mode printemps 1956

CHRONIQUE RÉGIONALE

Le médecin de famille vous dit...

Demain : Le rideau de velours

LES BIOSTIMULINES

J'ai vu il y a longtemps au cinéma un drame poignant : une graine était déposée sur une terrain aride, dépourvu d'humus. Grâce à un trébuchet d'accélération, on pouvait assister à l'éclosion des racines, à leur recherche de nourriture ; on les voyait fouiller les moindres creux, s'allonger, se tordre, se multiplier. Ramassée sur quelques minutes, cette lutte d'un végétal pour la vie prenait un mouvement animal ; on était pris à la gorge par l'émotion, on souffrait avec cette plante, on l'accompagnait dans son effort. Et, au moment où, ayant épuisé ses forces, cet être vivant rendait l'âme, se desséchait et s'immobilisait, on restait sur une impression de profonde tristesse et de détresse partagée.

Placée dans des conditions défavorables à sa croissance, la graine avait épuisé ses ressources. Mais avant de mourir, elle avait produit le maximum d'efforts. Son énergie, mise à contribution jusqu'à la limite, était arrivée à son plein épanouissement.

C'est cette vitalité poussée à son paroxysme que cherche à exploiter la médecine quand elle applique la thérapie tissulaire. Il y a déjà plus de vingt ans, un ophtalmologiste russe, Filatov, pratiquant des greffes de cornée, observa que les tissus qui supportaient ou entouraient la greffe subissaient au contact de cette dernière des transformations heureuses : assouplissement, éclaircissement, vitalité renouvelée. Après une longue série d'expériences, il aboutit à la définition d'une loi biologique générale : tout tissu vivant, soumis à des conditions hostiles, produit des substances de résistance capables de stimuler sa vitalité et d'assurer sa survie.

Ces « substances de résistance » sont encore inconnues quant à leur structure chimique et à leur caractère fonctionnel. Il a été jusqu'ici impossible de les isoler du tissu vivant. On s'est contenté de leur donner un nom générique : les biostimulines. On sait qu'elles résistent à de hautes températures jusqu'à l'ébullition. Elles apparaissent dans tout tissu soumis à des conditions de nutrition anormales. D'après Filatov, dans le règne végétal les feuilles de sené sont particulièrement riches en biostimulines. Dans le règne animal, ce seront les tissus jeunes, voire embryonnaires, qui donneront les meilleurs résultats, tel le placenta, l'amnion (une des enveloppes de l'œuf chez les mammifères), ou un embryon quelconque. Ces tissus sont soumis pendant six à sept jours à une température basse, à laquelle, pour les végétaux, il convient d'ajouter l'obscurité. On peut ensuite en faire un extrait aqueux à injecter ou bien préparer des fragments d'organes à implanter sous la peau du malade. On ne peut les administrer par la bouche car elles seraient détruites par la digestion. La résistance des biostimulines à la chaleur permet une stérilisation parfaite des solutions injectables, ou des implants.

Les biostimulines ont été employées dans une foule de maladies diverses : angine de poitrine, hypertension artérielle, insuffisance cardiaque, ulcères de jambe, asthme, emphyseme, tuberculose pulmonaire, ulcère gastrique ou duodénal, colite, épilepsie, sclérose en plaques, maladie de Parkinson, migraine, psychoses diverses, névralgies, rhumatisme. L'effet sur l'état général serait heureux dans les cas de débilité, convalescence, sénilité.

La multitude de ces indications et les résultats très contradictoires qui furent publiés, s'ajoutant à l'ignorance ou nous sommes du mode d'action des biostimulines firent douter beaucoup de médecins de l'efficacité réelle de cette thérapeutique. Il ne faut pas nier également le fait que l'origine soviétique de la méthode a été un obstacle à son admission immédiate. On connaît l'esprit de système et le besoin d'unicité qui règne en Russie. Il semblait, dans les premières publications qui nous sont parvenues de là-bas, qu'il s'agissait d'une thérapeutique omnipotente et universelle. Et cela seul choquait notre esprit plus enclin à la critique et au libre examen. Cependant, les biostimulines ont été introduites dans la médecine générale. Il en existe plusieurs préparations industrielles immédiatement utilisables, et on peut se convaincre maintenant qu'il s'agit d'un traitement souvent fort utile.

La thérapeutique par les tissus ne s'adresse pas à un organe particulier, il s'agit de ce qu'on peut appeler une thérapeutique de terrain. C'est-à-dire un traitement qui modifie, non pas un processus morbide déterminé, mais bien l'ensemble de l'organisme porteur de la maladie. L'action des biostimulines est avant tout générale ; c'est par l'intermédiaire des processus naturels de guérison et de réparation qu'elle peut être utile.

XXX

Une des indications majeures des biostimulines semble être la douleur. De nombreuses publications nous citent des malades rendus impotents par une sciaticque chronique ou des douleurs d'arthrite de la colonne vertébrale, par exemple, qui ont été totalement soulagés par une ou plusieurs implantations d'amnions. Dans d'autres cas, très divers, l'élément douloureux de maladies par ailleurs incurables a été grandement amélioré. Il paraît donc que la douleur, de quelque nature et de quelque origine qu'elle soit, puisse trouver ici un remède puissant. Cela mérite d'être retenu, car la première aide que le malade attend de son médecin, c'est le soulagement immédiat de la souffrance. En application locale, les biostimulines sont en outre capables d'améliorer considérablement, voire de guérir nombre d'ulcères variqueux ou autres plaies torpides, mais il semble souvent que ce traitement local, par compresses ou par pomades, ne suffit pas s'il n'est appuyé par une implantation à distance d'un fragment d'amnion ou une série d'injections intra-musculaires d'extraits tissulaires. L'action sur l'état général est plus difficile à évaluer. Là, plus qu'ailleurs, la suggestion joue un rôle éminent. On cite des cas de véritable résurrection auxquels il est difficile de croire aveuglément. Mais il n'est pas absurde de penser que les biostimulines aient une influence équilibrante sur l'organisme. Il ne s'agit pas d'un effet tonique, d'un coup de fouet, mais d'un renforcement général des facultés physiques et intellectuelles. Chez le vieillard en particulier, on assiste à une reprise des forces vitales, et à une diminution des misères de l'âge et de la dépression qui les accompagne souvent.

Il y a loin des biostimulines à un élixir de Jouvence ou à une panacée, il n'en reste pas moins que, malgré le frottement de nez qu'elle provoque chez certains tenants de méthodes purement scientifiques, cette thérapeutique a déjà rendu d'éminents services aux médecins et à leurs malades.

LE TOUBIE.

MOTS CROISÉS

Problème No 77

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |

- HORIZONTALEMENT**
1. Pronom. — Accompli en son genre.
 2. Celles des abeilles sont supérieuresment organisées.
 3. Fait son petit effet. — Note. — Mis en compte.
 4. Montre les dents sans se fâcher. — Remerciement qui ne fait point plaisir.
 5. Non préparé. — Fille qui a bien tourné.
 6. Victoire de Napoléon. — Lac d'Amérique.
 7. Consiste. — Enfant des douars.
 8. Pronom. — Pour avoir des traits réguliers. — La note du trauteur.
 9. Rôle où triompha Cécile Sorel.
 10. Moteurs à combustion interne. — Préposition.

- VERTICALEMENT**
1. Présomptueux qui tomba de haut. — Cercle.
 2. Qui raisonne avec méthode.
 3. Mesures. — Démonstratif.
 4. Pourri, il est encore mangeable. — Elles s'expriment par les nombres.
 5. Quatre termes en un. — Prénom féminin.
 6. Bouts de vers. — Pronom.
 7. Simulé. — D'où partit une fatale dépêche qui décida de la guerre de 1870.
 8. Moitié de domino. — Dilatation d'un vaisseau.
 9. Qui est près de sa fin.
 10. Ramassé et caché. — Où l'on a risqué un œil.

Solution du problème No 76

| | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | E | C | H | A | N | S | O | N | S |
| 2 | M | A | R | I | E | N | S | P | I |
| 3 | B | L | E | C | A | S | E | R | |
| 4 | A | M | P | E | R | E | E | V | |
| 5 | R | E | S | P | I | R | E | A | I |
| 6 | R | E | I | N | S | T | A | N | T |
| 7 | A | B | S | E | A | N | C | E | |
| 8 | S | E | R | T | S | C | R | U | |
| 9 | S | O | U | E | S | C | H | E | R |
| 10 | E | N | T | R | E | V | U | E | S |

RADIO

Lundi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., gymnastique. 7.10, disque. 7.15, inform. 7.20, bonjour en musique. 11 h., émission d'ensemble ; musiques et refrains de partout. 11.30, vies intimes, vies romanesques. 11.40, Popéra chez soi. 12.15, mamesques. 12.45, inform. 12.55, de tout et de rien. 13.05, le catalogue des nouveautés. 13.20, « La force du destin », opéra de Verdi (1). 13.50, prélude à l'heure féminine. 13.55, la femme chez elle. 16.30, une œuvre de Schubert. 17 h., le feuilleton de Radio-Genève. 17.20, une page de Claude Debussy. 17.30, émission radiocolle. 17.35, inform. 17.45, un clin d'œil rendez-vous à Genève. 18.25, un clin d'œil. 18.30, les dix minutes de la Société fédérale de gymnastique. 18.40, boîte à musique. 19 h., micro-partout. 19.15, inform. 19.25, instant du monde. 19.40, orchestre Paul Bonneau. 20 h., « Les loups blancs », par Jean Grimon. 20.50, le talent d'Achille », opérette de C. Fradel et M. Baptissard. 21.55, la pianiste Lily Dumont. 22.15, le magazine de la télévision. 22.30, inform. 22.35, place au jazz. 23.05, pour clore...

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15, inform. 6.20, musique légère. 6.45, gymnastique. 7 h., inform. 7.05, concerto pour 18.30, les dix minutes de la Société fédérale de gymnastique. 18.40, boîte à musique. 19 h., micro-partout. 19.15, inform. 19.25, instant du monde. 19.40, orchestre Paul Bonneau. 20 h., « Les loups blancs », par Jean Grimon. 20.50, le talent d'Achille », opérette de C. Fradel et M. Baptissard. 21.55, la pianiste Lily Dumont. 22.15, le magazine de la télévision. 22.30, inform. 22.35, place au jazz. 23.05, pour clore...

TELEVISION. — 20 h. 30, téléjournal, visite à l'atelier du sculpteur Mito Martin. De la série des documentaires consacrés aux grands fleuves : « La Clyde », une production filmée de la B.B.C. et A. Brugnans. Réalisation de J.-J. Lagrange. Lettre ouverte.

VIGNOBLE

SAINT-AUBIN

Le problème de la route du littoral

(c) Chacun sait que la continuation des travaux d'éclaircissement et d'aménagement de la route du littoral, cette année, des « Châtelets », où les travaux avaient été suspendus, jusqu'à l'entrée du village de Saint-Aubin ont été adjugés et que les travaux commenceront dès que le temps le permettra. Mais à la stupéfaction des usagers, la correction complète ne se fera que jusqu'à Tivoli, c'est-à-dire que, de ce hameau à l'entrée de Saint-Aubin, la route, contrairement au projet initial, ne sera pas continuée sur le même gabarit, mais sera simplement élargie et portée à 7 m. 50, avec adjonction d'un trottoir de 1 m. 50 de largeur au sud.

Pourquoi un changement ? D'après un projet dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs l'an dernier, communication qui avait fait alors l'objet d'un démenti formel de la part du département des travaux publics, il semblerait que la route des Tivoli devrait descendre au bord du lac et emprunter la rive pour rejoindre Chez-le-Bart. C'est un travail qui ne serait pas entrepris immédiatement, mais les autorités envisagent d'établir un plan d'alignement sur le tracé prévu, pour réserver les terrains nécessaires à la construction du nouveau tracé.

Sans compter l'hypothèque que constituerait pour les propriétaires riverains une interdiction de bâtir, il faut admettre aussi que l'adoption de ce nouveau tracé rendrait vains les sacrifices faits par la commune pour l'aménagement, en terrains de sport et de jeux, de notre belle place du bord du lac.

Non seulement, ces terrains deviendraient inutilisables, mais la route en question devant être de 2 à 3 mètres au-dessus du niveau des hautes eaux, on serait obligé de construire un dique en cet endroit, qui déparerait incontestablement le paysage et empêcherait l'accès normal au port et aux bains.

Le Conseil communal a protesté contre ce projet, et les riverains n'ont pas accueilli avec faveur les renseignements donnés.

COLOMBIER

Ecole de recrues de gendarmes

(c) Dès lundi une école de recrues de gendarmes aura lieu en caserne et durera jusqu'au mois de juin. Les élèves seront au nombre de 16. Placés sous la direction du sergent-major Troyon, de Boudry. Ces aspirants ont déjà effectué un stage de quelques semaines dans différents postes.

Télévision

et jeunesse protestante

(sp) La commission de jeunesse protestante a organisé dans notre village des séances de documentation sur la télévision.

Le pasteur Stahler a présenté un exposé technique fort instructif et vivant qui rappela les grandes découvertes des courants électriques, des ondes, de la photographie et leur emploi dans le cinéma, la radio et enfin dans la télévision. Il raconta d'une façon pleine d'intérêt les débuts de la T.V. à Genève et fit passer quelques films réalisés par la commission protestante.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Tribunal de police

(c) Le tribunal de police a tenu une audience, vendredi matin, sous la présidence de M. Jean Hoffmann, président, assisté de M. Jean-Claude Hess, procureur, et de M. Jean-Claude Hess, par défaut, la nommée A. M., somnolente, née en 1924, à cinq jours d'emprisonnement, pour s'être soustraite à une opération ordonnée par l'Office des poursuites.

A. R., né en 1923, somnolier, domicilié à Renens, a été condamné, par défaut, à dix jours d'arrêts, pour non paiement de sa taxe militaire.

R. G., bijoutier, né en 1924, a été condamné, par défaut, à cinq jours d'arrêts, pour s'être soustraite à une opération ordonnée par l'Office des poursuites.

Un succès bouleversant...

UNE CUISINIÈRE NEFF

TOUTES LES 58 SECONDES

600-700 cuisinières environ sortent chaque jour des usines NEFF.

C'est cette impressionnante production qui vous permet de bénéficier de prix aussi avantageux. Et ce prodigieux succès (joint à une expérience de plus de 50 ans), est bien la plus solide des garanties de qualité.

Quels que soient vos besoins, vous trouverez exactement ce qui vous conviendra parmi l'admirable variété des modèles NEFF : à gaz (3 feux, 1 four), dep. 280.—, électriques (3 plaques, 1 four), dep. 429.—.

N'OUBLIEZ PAS que nous re prenons en compte votre vieux potager ou votre vieille cuisinière, pour une jolie somme.

Echangez donc du vieux contre du NEFF !

Téléphonez-nous AUJOURD'HUI ENCORE : nous vous ferons, sans aucun engagement, une intéressante offre de reprise.

AUX ARTS MÉNAGERS S. A.

Importateurs directs des cuisinières NEFF

Magasin à Neuchâtel : 26, rue du Seyon

Tél. (038) 5 55 90

LE CHANCELIER ADENAUER n'a jamais eu plus de succès que lorsqu'il a fait comme lui.

FAITES COMME LUI

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Au Conseil de ville Plus d'un million de crédits votés

(c) Dans sa séance de jeudi soir, que présidait M. Walter Tüscher, le Conseil de ville a voté les crédits suivants : 100,000 fr. pour la correction de la rue du Débarcadère qui doit assurer le trafic entre Nidau et la rive gauche du lac ; 750,000 fr. pour l'achat de la propriété « Mattenhof S. A. » au qual du Bas, propriété qui pourrait se prêter à la construction d'un nouveau bâtiment pour abriter le Gymnase ; 55,200 fr. pour l'installation de vestiaires, douches et toilettes aux abattoirs ; 214,600 francs pour exécuter la première étape d'un programme d'aménagement de places de jeux pour enfants dans les différents quartiers de la ville ; 535,000 fr. pour l'achat de quatre nouvelles remorques de trolleybus et d'autobus, les premières mises en service à Biemme II y a une année, ayant donné entière satisfaction.

Le remplacement de la Tonhalle. — La construction de la Tonhalle a augmenté la carence de salles de sociétés. Pour y remédier, la Tonhalle S. A. a déjà établi plusieurs projets de reconstructions qui, malheureusement, ne sauraient donner satisfaction. C'est que l'emplacement actuel, qui conviendrait à la création d'un bâtiment abritant des salles de société proprement dites, n'est pas approprié pour un bâtiment à destinations multiples (salles de société, de concert, de congrès). La place fait également défaut pour le passage d'autos. Et le dernier projet soumis au Conseil municipal n'est pas conforme aux prescriptions de la police des constructions. Comme il exigerait aussi de la commune une participation financière de 325,000 fr., le Conseil municipal l'a rejeté. Le Conseil de ville en a fait de même, mais il a chargé le Conseil municipal de poursuivre ses pourparlers avec la Tonhalle S. A. afin de pouvoir présenter un nouveau projet qui pourrait être réalisé.

Construction de bâtiments élevés. — Le règlement des constructions de la ville de Biemme date de 1936, époque où le problème des bâtiments élevés ne se posait pas encore en Suisse. Or, à Biemme comme dans d'autres villes, certains groupements manifestent de l'intérêt pour ce mode de construction et des demandes en autorisation de bâtir de hauts immeubles ont été présentées. Comme le terrain à bâtir fait de plus en plus défaut, le Conseil municipal a approuvé un projet de révision partielle du règlement de construction pour permettre à l'avenir de telles réalisations.

Lutte contre les taudis. — Deux motions d'urgence ont été développées au Conseil de ville. Elles demandent au Conseil municipal de préparer un plan d'assainissement général des taudis qui existe encore à Biemme, en dépit du rythme accéléré de la construction de nouveaux immeubles locaux.

Collision entre une démolisseuse et une voiture

(c) Au faubourg du Jura, une démolisseuse et une voiture sont entrées en collision, vendredi en fin de matin. Pas de blessés, mais importants dégâts matériels.

Augmentation des ventes à tempérament

(c) Durant l'année 1955, les ventes sous réserve de propriété inscrites au registre public, tenu par l'Office des poursuites, ont atteint le chiffre de 1577, représentant un total de marchandises de 4 millions 578,700 fr., soit un prix moyen de 2902 fr. par achat à crédit.

Les ventes par acomptes prennent, d'année en année, une plus grande importance. Ainsi, le service de statistique qui a été créé en 1954, démontre, en 1955, 770 ventes à crédit pour un montant de 776,800 fr., soit un prix moyen de 1008 fr. par contrat. Leur nombre était de 1020 pour un montant de 1 million 678,700 fr. en 1954, de 1487 avec 3,227,496 fr. en 1953, de 1954 avec 3 millions 869,915 fr. en 1952.

Sur les 1577 contrats inscrits à Biemme en 1955, 746 (ou le 47 %) ont été conclus avec des firmes biennaises, 75 (5 %) avec des maisons de commerce de Berne, 30 (2 %) de Bâle, 137 (9 %) de Zurich, 67 (4 %) de Genève et Lausanne et 522 (33 %) d'autres localités en Suisse.

Statistique du mois de janvier

(c) **Météorologie.** — La température a varié entre 9,5 degrés au-dessus et 6,4 degrés au-dessous de zéro, la moyenne ayant été de +2,6 degrés. Il y eut 19 jours de précipitations, dont 9 avec neige, 1 jour de brouillard et 1 jour sans pluie. Tombes : 143 mm. d'eau à Biemme et 175 à Evliard.

Population. — La population a augmenté de 121 personnes pour atteindre 53,425 habitants, soit 1068 de plus qu'à la même date de 1955.

Accidents de la route. — Vingt-trois accidents de la circulation se produisirent. Ils firent 16 blessés, 1 mort et causèrent pour 20,215 fr. de dégâts matériels.

Dans les hôtels. — Trois mille six cent douze personnes (2854 Suisses et 758 étrangers) descendirent dans les hôtels de la ville où elles totalisèrent 7108 nuitées.

VALLEE DE LA BROYE

Société militaire du district de la Broye

(c) La Société militaire du district de la Broye, qui comprend des adhérents de toutes les unités, a constitué son comité comme suit : président, colonel Wilhelm, à Estavayer ; vice-président, major Marchon, à Vuissens ; secrétaire-caissier, lieutenant Georges Ellgass, à Estavayer ; adjoint, premier-lieutenant Henri Gillard, à Montagny-les-Monts. La séance a été présidée par le capitaine Gérard Bonny, d'Estavayer.

VAL DE RUIZ

CERNIER

Commission scolaire

(c) La commission scolaire a tenu séance sous la présidence de M. Alphonse Droz.

Elle a tout d'abord fixé les vacances pour 1956 comme suit : vacances de printemps du 9 au 21 avril ; d'été du 16 juillet au 28 août ; d'automne du 8 au 20 octobre ; d'hiver du 24 décembre au 5 janvier.

La fête de la jeunesse aura lieu le samedi 14 juillet. Les examens de fin d'année scolaire ont été fixés par le département de l'Instruction publique aux mardi 3 et mercredi 4 avril pour les écrits et jeudi 5 pour les oraux. La séance de clôture de l'année scolaire se déroulera à la halle de gymnastique le samedi 7 avril à 15 heures, avec exposition des travaux des élèves.

La commission a pris note avec regret de la démission de Mlle Décoester, institutrice, qui a été nommée à Neuchâtel. Le poste laissé libre par son départ est encore vacant.

Une forte rentrée d'élèves sera enregistrée au printemps, soit 25. La classe temporaire, ouverte l'année dernière, sera maintenue.

Le président présente les différents rapports concernant la colonie de vacances, les cours de ski, la course d'hiver, les comptes et la bibliothèque. Concernant ce dernier rapport, il est à relever que la bibliothèque est non seulement ouverte aux écoliers, mais également au public.

Quant au camp de vacances, vu le grand succès remporté par celui de l'année passée, il aura à nouveau lieu cette année. Il a été définitivement fixé du 16 juillet au 8 août à Boltigen.

JURA BENOIS

NODS

Télésiège Nods - Chasseral

(c) Le 28 février, M. Max Oeschlin, inspecteur en chef des forêts à Aldorf, président de la commission fédérale des télésièges, accompagné de M. Roger Bonvin, est venu, entouré de diverses personnalités, examiner le projet de télésiège.

Sur la place de départ du télésiège près M. Rollier, maire de Nods, a donné quelques renseignements généraux sur le projet soumis aux autorités fédérales.

M. Leuenberger, directeur des téléphones, a relevé dans quelle mesure le télésiège peut être utile pour le fonctionnement des relations téléphoniques. Il a fait remarquer que d'ici peu, en effet, les automobilistes circulant en Suisse pourront être appelés par téléphone des stations émettrices de Chasseral et du Saentis dans leurs voitures.

La direction des téléphones avait mis aimablement à disposition deux automobiles jusqu'au sommet de Chasseral.

Sous la direction de M. Quinche, moniteur fédéral de ski, tous les membres de la commission fédérale sont descendus à ski jusqu'à Nods.

La commission plénière s'est réunie mercredi dernier à Biemme pour faire sa proposition au département fédéral des P.T.T.

VAL DE TRAVERS

COUVET

Magie et jeux chinois

(c) S'il est un reproche que ne risque pas d'encourir la Société d'émulation dans le choix des programmes, c'est de manquer d'éclectisme. Après nous avoir proposés des conférences de grande valeur (Henry Brandt, Jules Moch) et des pièces de théâtre telle que « Le voleur d'enfants », de Superville, elle nous conviait, jeudi dernier, à un spectacle de variétés nommé « Magie et jeux chinois ».

C'est déjà tout un programme. Pendant plus de deux heures, une nombreuse troupe de Chinois de Chine et... d'ailleurs, dans des décors appropriés faisant ressortir encore la richesse des costumes, évoluèrent avec grâce, jongleurs, illusionnistes, savanteuses-grotesques présentant un riche programme avec beaucoup d'habileté.

Chez nos employés communaux

(c) Mercredi dernier, le Conseil communal a remis à M. Emile Burki, employé aux services industriels, un plateau en argent dédié pour marquer le vingt-cinquième anniversaire de son entrée au service de la commune. C'est au début de mars 1931 que M. Burki fut nommé cantonnier de la route de la Nouvelle-Censière nouvellement construite. Devenu par la suite garde-policier, il est aujourd'hui spécialement affecté au service des eaux.

TRAVERS

Affaires scolaires

(c) La commission scolaire a siégé mardi sous la présidence de M. Henri Treuthardt. Elle a pris à l'unanimité les décisions suivantes :

Les vacances de printemps auront lieu du 7 au 23 avril et celles d'été du 9 juillet au 20 août. La fête de la jeunesse a été fixée au 7 juillet. Quant aux vacances d'automne, elles sont fixées du 15 au 22 octobre et celles de fin d'année du 24 décembre au lundi 7 janvier.

Les examens oraux se dérouleront lundi 26 mars, l'exposition des travaux des élèves le 25 mars et la séance des promotions vendredi 6 avril.

Les comptes scolaires ont été adoptés : la commune a à sa charge 1837 fr. pour l'école ménagère, 73,335 fr. pour les écoles primaires et 7555 fr. pour les écoles secondaires.

M. Eric Perotti a été nommé, pour un an, titulaire de la classe du Saepel. Aucune offre n'est parvenue à la commission scolaire ensuite de la démission, pour raison d'âge et de santé, de Mlle Berthe Franel.

VAL DE RUIZ

CERNIER

Commission scolaire

(c) La commission scolaire a tenu séance sous la présidence de M. Alphonse Droz.

Elle a tout d'abord fixé les vacances pour 1956 comme suit : vacances de printemps du 9 au 21 avril ; d'été du 16 juillet au 28 août ; d'automne du 8 au 20 octobre ; d'hiver du 24 décembre au 5 janvier.

La fête de la jeunesse aura lieu le samedi 14 juillet. Les examens de fin d'année scolaire ont été fixés par le département de l'Instruction publique aux mardi 3 et mercredi 4 avril pour les écrits et jeudi 5 pour les oraux. La séance de clôture de l'année scolaire se déroulera à la halle de gymnastique le samedi 7 avril à 15 heures, avec exposition des travaux des élèves.

La commission a pris note avec regret de la démission de Mlle Décoester, institutrice, qui a été nommée à Neuchâtel. Le poste laissé libre par son départ est encore vacant.

Une forte rentrée d'élèves sera enregistrée au printemps, soit 25. La classe temporaire, ouverte l'année dernière, sera maintenue.

Le président présente les différents rapports concernant la colonie de vacances, les cours de ski, la course d'hiver, les comptes et la bibliothèque. Concernant ce dernier rapport, il est à relever que la bibliothèque est non seulement ouverte aux écoliers, mais également au public.

Quant au camp de vacances, vu le grand succès remporté par celui de l'année passée, il aura à nouveau lieu cette année. Il a été définitivement fixé du 16 juillet au 8 août à Boltigen.

JURA BENOIS

NODS

Télésiège Nods - Chasseral

(c) Le 28 février, M. Max Oeschlin, inspecteur en chef des forêts à Aldorf, président de la commission fédérale des télésièges, accompagné de M. Roger Bonvin, est venu, entouré de diverses personnalités, examiner le projet de télésiège.

Sur la place de départ du télésiège près M. Rollier, maire de Nods, a donné quelques renseignements généraux sur le projet soumis aux autorités fédérales.

M. Leuenberger, directeur des téléphones, a relevé dans quelle mesure le télésiège peut être utile pour le fonctionnement des relations téléphoniques. Il a fait remarquer que d'ici peu, en effet,



STOP

ATTENTION!

automobilistes...

OUVERTURE

d'un commerce de

PNEUS

des meilleures marques

VENTE - RÉPARATIONS - REGOMMAGE

R. Nydegger

PRÉBARREAU • TÉL. 5 63 43

Un service soigné vous est assuré

Varices

Si vous en souffrez, consultez-nous. Spécialiste de cette question, nous vous indiquerons le bas qui vous convient.

Reber

Bandagiste - Tél. 5 14 52
NEUCHÂTEL
Saint-Maurice 7
Timbres S.E.N.J. 5%

**ZWIEBACKS
BISCOTTES
ZWIEBACKS
BISCOTTES
ZWIEBACKS
BISCOTTES**

mais seulement les

Zwiebacks

hygiéniques au malt
Médaille d'argent Zurich
1939



Médaille d'or Hoopes
1954

Nombreux dépôts
en ville
et dans la région

LES REMARQUABLES
EAUX DE COLOGNE
FUNEL

du Cannet sur Cannes

sont en vente dès aujourd'hui

à notre

STAND SPÉCIAL au REZ-DE-CHAUSSÉE

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

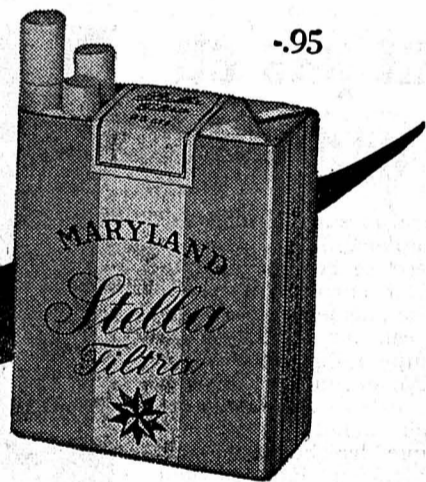


Stella Filtra
une qualité
toujours égale,
une saveur
et un arôme
d'une pureté
incomparable.



...elles sont si pures!

Stella Filtra



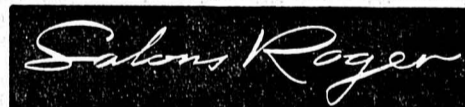
Une cigarette LAURENS

NOS NOUVELLES PERMANENTES A LA LANOLINE
SONT ENCORE PLUS BELLES ET PLUS TENACES...



Nous
mettons
tout notre
savoir
à votre
service pour
la réalisation
de coiffures
pleines
de féminité
et cela
avec des
produits
de toutes
premières
marques

Vous préférerez, pour votre coiffure, les



MOULIN NEUF - (Tél. (2 lignes) 5 29 82 et 5 29 83)

Ka-Aba un produit HAG aliment complet non constipant!

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

APRÈS LE CONTE BLEU

par
SAINT-ANGE

57

Patrice s'assit sur un gros pouf capitonné et attendit plein d'appréhension.

— Du moment que vous ne tenez pas à vous replier sur Saint-Thibault, nous avons songé à vous occuper ailleurs. Je ne vous conçois pas, en effet, languissant passage Violet à consulter vos fiches et relire votre correspondance commerciale. Je vous répétais ce matin qu'il y avait environ 300,000 fr. à récupérer à la Guadeloupe. Ce que nous n'avons pas obtenu en douze mois de courriers avec un homme d'affaires, vous l'obtiendrez, en séjournant là-bas quelques semaines. Etes-vous décidé à partir ?

Patrice se leva sous le coup d'un mouvement irrépressible de contentement, puis, gêné, balbutia.

— Oui, je partirai, mais quand ? La proposition l'enchantait, d'abord parce qu'elle le lançait à nouveau dans l'action... ensuite parce qu'elle l'éloignait momentanément de Cécile !

— Quand ? Le premier bateau quitte Saint-Nazaire pour Basse-Terre mercredi. C'est le « Cuba ». Nous pou-

vons retenir demain matin votre cabine.

— Entendu, retenez-la. Il faudra aussi que j'étudie avec vous ce dossier « Débiteurs divers ».

— Bah ! l'affaire d'une demi-journée. Il s'agit de récupérer le montant des dernières ventes effectuées, pour la liquidation du matériel et d'un immeuble. Vous n'aurez qu'à presser les individus qui se dérobent, vous sentant loin et peu décidé à traverser l'océan. L'enfance de l'art !

Mme Saugy se leva à son tour et s'appuya au bras de Patrice :

— Mon cher petit, il faudra surtout que demain vous alliez annoncer à Cécile ce grand voyage. Vous ne pouvez vous embarquer sans lui dire au revoir.

Patrice baissa la tête et demeura silencieux. Gerbault quitta le salon.

Ti-Mé se fit plus convaincant encore :

— Patrice, je vous ai aidé de mon mieux... nous vous aidons de notre mieux à vous ressaisir. Vous devez faire un effort !

Il articula, la gorge serrée.

— Comment paraître devant elle ? Comment oser la serrer dans mes bras ?

— Vous paraîtrez devant elle, vous la serrerez dans vos bras, puisque vous ne l'avez jamais tant aimée.

— Alors, je ne pourrai pas continuer à lui mentir ?

— Chut... chut... n' imaginez rien

d'avance. Allez vers elle avec confiance, avec dévotion !

— J'irai !

VIII

Cécile reçut, le samedi matin, un télégramme de Patrice :

« Arriverai ce soir vingt-trois heures. Tendresses. »

Elle ne comptait plus sur son mari. Elle s'était résignée, ou plutôt persuadée, afin de réduire sa désillusion, qu'il ne viendrait pas.

Elle avait accepté de passer le dimanche à Chavigny, chez les Bréval. Annie avait insisté. Il fallait donc qu'elle se décommandât.

— Mère Coupé ! Mère Coupé ! Mon mari arrive cette nuit !

Elle criait la nouvelle pour la servante sourde, pour la maison, pour le jardin qui écoutait aux fenêtres. Elle l'aurait criée aussi pour le monde s'il avait pu l'entendre. D'ailleurs, elle l'annoncerait à tous ceux qu'elle rencontrerait en allant jusqu'à la cabine téléphonique, au bout de la Grand-Rue.

Et si Léonie Bedu se trouvait sur le chemin, elle l'apprendrait la première !

Cécile s'étonnait de sa joie, car il y avait en elle des pensées qui demeureraient marquées du sceau de la déception.

« Certes, il va revenir et tu lui pardonneras. N'empêche qu'au fond de toi il a été porté atteinte à un absolu et que tu ne goûteras plus désormais l'aveugle abandon en ta foi ! »

Mais d'autres pensées jaillissaient de sa chair comme des flammes.

« Qu'importe, il sera près de toi... tu as eu si peur de le perdre. La lumière de son regard te tiendra captive. Tu lui presseras la main et tu reconnaitras qu'elle est douce et virile, tu t'appuieras contre lui et sa chaleur te reconfortera. Sa présence, rien que sa présence, te sera « un » bonheur, sinon « le » bonheur.

Cécile fermait les yeux.

« Silence, mes pensées ! Je vous discerne bien : vous qui montez de ma rigueur, vous, de ma faiblesse. Je ne saurai pas, sous vos impulsions, prendre un parti. Accueilleraï-je Patrice avec réserve ou me jeterai-je à son cou ? De toute façon, je ne pourrai que me contredire... »

Au cours de la journée, Cécile languit ou brûla dans l'attente.

Annie Bréval lui avait dit : « Vous exultez, j'espère ? » Elle avait répondu : « Oui, mais j'ai quand même envie de pleurer ! »

Et Annie l'avait taquinée : « Tant de circonstances nous tiennent entre le rire et les larmes, qu'il est bien difficile de savoir si le moment présent doit être loué ou déploré ! »

Cécile après le déjeuner, mit de l'ordre dans la chambre, puis dans la maison.

« Quand je suis seule, je me laisse aller à mes vieilles habitudes, il est si facile d'accrocher une écharpe ou un sac à un loquet. Il faudra aussi que

je surveille les portes qui baillent sur les placards, les tiroirs qui rendent leurs commodes prognathes ! Et puis, je n'ai pas cueilli de fleurs depuis samedi. Tous les vases sont vides ! »

Vers la fin de l'après-midi, un orage monta de l'ouest ; des nuages se gonflèrent au-dessus de Sancerre, au-dessus de l'acacia, du chêne et pesèrent sur le bourg. Lorsqu'ils atteignirent le zénith, ils glissèrent d'un seul coup jusqu'à l'autre bord du ciel, puis la coupole noircie frémit de phosphorescences.

Un grand éclair, un fracas de cieux qui croulent précédèrent la pluie. Ses nappes tombèrent des gouttières, emprisonnant la maison.

Cécile et Mère Coupé coururent en bas, en haut, grimperent au grenier, fermant fenêtres, lucarnes, vasisas afin de se claquemurer sous la trombe.

Le tonnerre secouait les vitres.

— Las, mon Dieu, je voudrais me fourrer dans un trou de souris ! Vous êtes bien hardie, madame Cécile, on croirait que vous êtes contente.

— Oui, je suis contente, répondit-elle, sans que la vieille femme l'entendit. Je souhaite même que cette averse dure. Il pleuvrait comme lors de notre première arrivée ici. Nous reviendrions de la gare sous la pluie, car j'irai le chercher à la gare, bien sûr.

Cécile se dépêcha de dîner, puis de dresser dans la cuisine un nou-

veau couvert pour son mari. Elle amoncela dans l'âtre deux fagots de sarments.

Elle se réjouissait des circonstances qui rendraient cette nuit semblable à une autre nuit. Il n'y aurait donc qu'à prononcer les mêmes paroles, effectuer les mêmes gestes que naguère.

Tout serait facilité et tout prendrait l'aspect d'un recommencement.

Elle demeura à songer près de la cheminée. Des gouttes ruisselaient le long de la plaque aux armoiries confuses, crépitaient sur les fagots et les journaux préparés pour la flambée.

« Pourvu que le feu consente à prendre, ce serait mauvais signe si je n'arrivais pas à l'allumer devant Patrice. »

Puis elle haussa les épaules.

« Il est ridicule d'être superstitieuse. Je ferais beaucoup mieux d'élever une petite prière, la moindre prière devant ce foyer triste, qui s'éclairera pourtant, parce que je le veux. »

Assise sur sa chaise basse, elle pencha la tête et joignit les mains.

« O mon Dieu, accordez-moi d'être vaillante et joyeuse devant mon mari ! Rien ne peut empêcher que lui et moi soyons unis indissolublement devant vous. Rien... ni ceux qui se sont ligüés contre nous, ni même nos propres fautes. Que ma sécurité, ô mon Dieu, repose en cette conviction ! »

(A suivre)

Fin de match houleuse à Bellinzone
Fribourg mit trop longtemps à s'apercevoir que Pernumian n'était pas en grande forme

Bellinzone - Fribourg 3-2 (1-0)
BELLINZONE: Pernumian; Robustelli, Boggia, Franchini, Terzaghi, Gianoni, Pedrazzoli, Villa, Resenterra, Simonini, Capoferri. Entraîneur: Pelli.
FRIBOURG: Dougoud; Monti, Gontli, Audergon, Poffet, Musy; Raetz, Edehofer, Kaelin, Regamey, Weil. Entraîneur: Maurer.

te d'une irrégularité aussi méchante qu'inutile contre le même Villa. Malgré cette fin de partie méritoire, Fribourg n'a pas laissé une impression bien favorable. Seuls Poffet et Regamey se mirent en évidence. Même Dougoud ne fut pas sans reproche. De son côté, Bellinzone a comme d'habitude brillé en défense; hier, il a — ô surprise — également séduit en attaque où Simonini et Capoferri furent très actifs. Et notons que Sartori, généralement le pilier de l'attaque, était absent.

Bellinzone, le 4 mars. A cinq minutes de la fin, Bellinzone menait par 3-0. La partie semblait jouée. Les locaux avaient témoigné d'une nette supériorité technique durant toute la partie. Un écart de deux buts aurait cependant mieux reflété la physionomie du match. Un goal de Raetz, suivi deux minutes plus tard d'une nouvelle capitulation de Pernumian devant un tir d'Audergon nous valut une fin de match palpitante, une fin de match houleuse également puisque l'attaquant tessinois Villa se fit expulser du terrain alors qu'il ne restait que soixante secondes à jouer. Il commit un grosier foul contre l'arrière fribourgeois Monti, lequel avait provoqué le troisième but encaissé par Dougoud, à la sui-

En résumé, nous avons assisté à une partie sans grand éclat. Fribourg se livra à une débauche d'énergie peu commune, mais le football présenté apparaît souvent trop primaire. S'il ne parvient pas à améliorer son jeu, il aurait beaucoup de peine à se maintenir en catégorie supérieure. Le plus beau des cinq buts fut l'oeuvre de Simonini qui devia de la tête, de façon impeccable, un centre de Capoferri. Remarquable aussi, le tir de Raetz, promu centre-avant dans les dernières minutes de la rencontre, tir qui permit aux « Pingouins » d'obtenir leur premier but. Fribourg commit hélas l'erreur de ne pas croire assez tôt à ses chances. Trop longtemps, il se cantonna dans une défensive de mauvais aloi. Pernumian, précisons-le, ne traversait pas une journée très favorable. S'il avait été plus souvent à contribution, Bellinzone ne serait vraisemblablement pas sorti vainqueur de ce débat.

Vainqueurs de justesse de Berne qui n'aurait jamais dû accepter d'aller jouer chez son adversaire

Les hockeyeurs bâlois retournent en ligue nationale A

Bâle - Berne 10-9 (4-4, 4-3, 2-2)

BÂLE: Bürgin; Barr, Hofer; Grob, Braun; Nebel, Handschin, Wittlin; Spichy, Heller, Stangelin; Baechler, Braun, Kurt. Entraîneur: Barr.
BERNE: Klener; Wenger, Stauffer; Adler, Lack; Hamilton, Stambach, Althaus; von Hornstein, Diethelm, Messerli; Gerber. Entraîneur: Hamilton.
Bâle, le 4 mars.



C'est à l'issue de ce match l'opposant sur la patinoire de Bâle à Grasshoppers que Berne devint de façon définitive détenteur de la lanterne rouge, ce qui l'obligea dès lors à affronter Bâle. Nous voyons ci-dessus le jeune Messerli inquiétant la défense zuricoise. A droite, l'entraîneur Johansson qui, à l'instar de Barr, fut le principal artisan du succès de son équipe.

Young Fellows perd un point



Bien que jouant sur son terrain, le leader Young Fellows n'est pas parvenu à battre Malley qui a l'habitude de se distinguer à Zurich. Les deux équipes se sont quittées dos à dos, chacune ayant marqué trois buts. Voici Armuzzi tentant de dégager son camp. De dos: Brupbacher (No 2) et Rossi (No 4).

Young Boys s'impose dans le dernier quart d'heure

Young Boys - Lugano 2-1 (1-1)
YOUNG BOYS: Eich; Zahnd, Bärlawyl; Häuptli, Flückiger, Scheller; Bigler, Wirsching, Scheller, Hamel, Grüter. Entraîneur: Sing.
LUGANO: Tettamenti; Cerutti, Perroux; Balmelli, Zurmühle, Amann; Stefanina, Sormani, Lucchini, Selva, Pozzi. Entraîneur: Trossani.
BUTS: Bigler sur pénalty (9me), Sormani (36me). Deuxième mi-temps: Grüter (31me).

noise était constamment en alerte et dégagait son camp par... tous les moyens. Sur une faute (croc en jambe) de Cerutti, l'arbitre siffla un pénalty qui permit aux locaux d'ouvrir la marque. Lugano ne baissa pas pied pour si peu. A son tour, il accula Young Boys dans son camp. Eich fut mis à rude contribution. Il s'en tira fort bien, assisté qu'il était par la chance. Il concéda cependant un but.

Durant le premier quart d'heure de la deuxième mi-temps, Lugano maintint sa pression et fit de gros efforts pour arracher la victoire. Les demis, bien appuyés par Zurmühle, soutenaient efficacement les avant qui n'arrivaient pourtant pas à trouver « le trou » dans la défense adverse. Devant ses insuccès répétés, Lugano perdit progressivement confiance en ses moyens. Young Boys en profita pour lancer attaques sur attaques, mais ce ne fut qu'un quart d'heure avant la fin qu'il réussit à battre l'excellent gardien de Lugano, grâce à un magistral coup de tête de Grüter, rabattu devant les buts, qui reprit la balle centrée par Scheller. Fatigué, découragé, Lugano resta sans réaction.

Berne, le 4 mars. Ce ne fut pas un match de très grande classe, mais il resta intéressant et palpitant même, tant les renversements de situation furent nombreux. Si Young Boys a finalement remporté la victoire, il le doit à une meilleure préparation physique de ses joueurs, qui ont imposé aux Luganais un rythme de jeu qui finit par les suffoquer. La première mi-temps a été très équilibrée, la balle voyageait avec rapidité, sur un terrain humide et poussiéreux encore par le vent. Young Boys s'appuyait à jouer en profondeur et Hamel et Scheller bénéficièrent de plusieurs occasions favorables. Sans succès. Hamel, par trois fois en excellente position, envoia la balle de la tête juste au-dessus de la latte transversale. La défense tessi-

En toute sportivité, nous regrettons vivement que Berne ait accepté de jouer sur les bords du Rhin pour affronter les Bâlois dans ce match de relégation. Au handicap d'aligner trois remplaçants, les Bernois ajoutaient celui d'avoir joué ces derniers dix jours des matches importants. On ne s'attendait pas de leur part à une résistance aussi opiniâtre. Ces jeunes éléments ont fait tout ce qui était en leur pouvoir, mais la force humaine a des limites. Le jeune gardien, qui n'a que seize ans, a fait une partie admirable. En attaque, les Bernois n'opèrent pratiquement qu'avec une ligne. La deuxième, formée de jeunes joueurs, fit tout son possible pour relayer les chevronnés. Alors qu'au deuxième tiers-temps les Rhé-

nans menaient au score par 8-4, les visiteurs, nullement découragés, profitèrent du fait que l'entraîneur bâlois Barr se trouvait en « prison » pour marquer trois buts en quatre-vingts secondes. Le match devint palpitant et nerveux de part et d'autre. Il y eut plusieurs accrochages dus surtout à la fatigue. Dans la dernière période, Berne, dans un ultime sursaut d'énergie, marqua deux buts, menant ainsi par 9-8. Malheureusement pour eux, Stambach et Adler furent punis; les trois joueurs restant en piste tentèrent l'impossible pour conserver leur avantage. Numériquement supé-

rieur, Bâle égalisa par Wittlin et deux minutes avant la fin, le rusé entraîneur Barr obtint le but de la victoire. Bâle, favori, a eu bien du mal à s'imposer. Le gardien Bürgin était nerveux; il donna maintes émotions aux supporters locaux. Au début, Hofer et Handschin affichaient une forme splendide, mais baissèrent pied par la suite. La victoire des Bâlois revient pour une grande part à leur entraîneur; il resta dans les deux derniers tiers continuellement sur la glace.

FOOTBALL

A l'entraînement

Xamax - Saint-Imier 2-1

XAMAX: Bernasconi; Farina, Moerlini; Gütkecht, Bachellin, Duruz; Favre, Weber, Vuillemin, Mandry et Bonfigli II.
SAINT-IMIER: Kohler; Chopard, Schaffroth; Châtelain, Aeschlimann, Donzé; Weibel, Huguenin, Wampfler puis Buret, Tripet, Chkolnix.
ARBITRE: M. Lienhardt.
BUTS: Favre (13me). Deuxième mi-temps: Mandry (14me), Chkolnix (17me).

Les visiteurs alignent trois remplaçants, tandis que Xamax est privé de Gattolati et Bottaro. Ce dernier est définitivement reparti pour l'Italie. Le vent favorisait tour à tour les deux adversaires, mais ne leur permit pas d'élaborer un jeu très précis. Il ressort de cette confrontation, très égale, un désir évident de bien faire pour amener le ballon dans la zone adverse; malheureusement, dans la réalisation, les deux lignes d'avants manquèrent de réussite et commirent pas mal de maladresses. Résultat équilibré.

NOUVELLES BREVES

Le champion italien Fausto Coppi reprie l'entraînement sur route après plus d'un mois d'inactivité. A l'issue de sa première séance d'entraînement, Coppi a déclaré qu'il espérait pouvoir participer au Tour d'Espagne.

A Kansas-City, au cours d'une rencontre éliminatoire universitaire sur piste couverte, Bill Nieder a lancé le poids à 18 m. 217. Jusqu'ici, seul le recordman du monde Parry O'Brien a fait mieux avec 18 m. 725 (sur piste couverte également, le record du monde étant de 18 m. 54). En saut en longueur, Erwin Cook a triomphé avec un bond de 7 m. 34.

Un très nombreux public a assisté, au Madison Square Garden de New-York, à la réunion d'athlétisme organisée par les « Knights of Columbus ».

La meilleure performance de la soirée fut l'apanage du jeune Don Bragg, en progrès constants et qui passa à 4 m. 706 à la perche. Il produisit une énorme impression et tenta 4 m. 80, mais échoua. On peut cependant estimer que Bragg a désormais de grandes chances de réussir l'exploit de battre, peut-être cette saison, le record du monde détenu par Warmerdam avec 4 m. 77.

Le skieur autrichien Ernst Oberaigner et sa compatriote Regina Schepf ont remporté le Grand Prix de Slovaquie disputé à Tatranska Lomnica.

La course cycliste Gènes - Nice, disputée dimanche par 130 coureurs, a été remportée par le Français Jean Bobet.

Hier à Zurich, Urchetti a conservé son titre de champion suisse de tennis de table en battant en finale le Genevois Duvernay. Chez les dames, victoire genevoise également grâce à Monique Jaquet.

Les championnats suisses de ski à Gstaad

Renée Colliard et Georges Schneider triomphent dans le slalom spécial

Alors que les courses de samedi s'étaient disputées sous le signe de la pluie, dimanche matin, le soleil fit son apparition dans le ciel oberlandais. La piste de slalom avait été préparée tout spécialement et, du moins pour la première manche, les concurrents purent se mesurer dans de bonnes conditions. Sepp Immoos avait piqué de 55 portes le tracé de « Gsteig », réservé aux messieurs; Arnold Ludi avait disposé 45 portes sur le tracé de « Saanen », à l'intention des dames.

La compétition masculine vit, dans la première manche déjà, l'élimination de plusieurs candidats sérieux. Julien fit une chute, tandis que Bonvin et Forrer étaient disqualifiés pour avoir manqué une porte. Le Genevois Fernand Grosjean dans une descente où il ne cessa d'attaquer, réalisa le meilleur temps de la première manche devant Rupert Suter (à 5/10) et Georges Schneider (à 1"). Mais comme au slalom géant, Grosjean rata le titre à cause d'une chute dans la seconde manche, comme d'ailleurs Rupert Suter. L'ancien champion Georges Schneider prit ainsi la tête du classement, s'attribuant une nouvelle fois le titre de champion suisse. Grosjean fut tout de même la consolation d'enlever le combiné slalom spécial/slalom géant qui tient lieu de combiné alpin traditionnel, puisqu'il n'y a pas eu de descente.

3. Obergoms, 42' 33". La Brévine passe alors au commandement et, à la fin du second tour, son avance est de quatre minutes. Dans les deux derniers relais, la Brévine augmente encore son avantage et termine finalement avec six minutes d'avance. Voici les résultats: Catégorie championnat (4x10 km.): 1. La Brévine (Fredy et Jean Bernhard, André et Marcel Huguenin), 2 h. 40' 35"; 2. Le Brassus (Louis-Charles Gollay, Jean-Pierre Vuillod, Jean Girard et André Raymond), 2 h. 46' 41"; 3. Obergoms (Konrad, Bernard et Gregor Hischer et Fredy Imfeld), 2 h. 47' 30".

Pas de surprise dans l'épreuve de saut

Les championnats suisses se sont terminés par le saut spécial. Quatre-vingts sauteurs se sont affrontés sur le tremplin de Matten, devant quelque 2000 spectateurs et dans des conditions très défavorables. La température qui s'était considérablement refroidie, avait ramolli la neige sur la piste d'atterrissage, ce qui gêna de nombreux concurrents. Le jury avait pourtant passablement réduit la piste d'élan.

Victoire romande au Locle

La rencontre triangulaire qui mettait aux prises au Locle les sélections de Suisse romande, de Suisse centrale et de Suisse orientale a permis aux haltérophiles de Romandie de remporter un succès très net. Classement général: 1. Suisse romande, 29 points; Suisse centrale, 19 p.; Suisse orientale, 15 p.

Poids et Halteres

Poids coq: 1. Magnat (SR), 252 kg. 500; 2. Steffen (SO), 230 kg.; 3. Döbler (SC), 215 kg.; Plume: 1. Glaeser (SC), 290 kg.; 2. Jeanrenaud (SR), 257 kg.; 500: 1. Fiedel (SR), 245 kg.; 2. Roman (SO), 212 kg.; 500: 2. Humbert-Droz (SR), 297 kg.; 500: 3. Kyburz (SO), 260 kg.; Moyens: 1. Rubini (SR), 310 kg.; 2. Bischofberger (SO), 307 kg.; 3. Karlen (SC), 305 kg. — Poids: 1. Fiedel (SR), 335 kg.; 2. Roman (SO), 307 kg.; 500: 3. Blanc (SO), 300 kg. — Lourds: 1. Perdrisat (SR), 330 kg.; 2. Vogel (SC), 317 kg.; 500: 3. Greuter (SO), 297 kg.; 500. — Lourds: 1. Flury (SO), 315 kg.; 2. Sutzter (SR), 315 kg.; 3. Jaggi (SO), 292 kg. 500.

Moto-Cross

Le « trial » de Neuchâtel

Comme nous l'avons annoncé, un « trial-cross » s'est couru hier, dans la forêt des Cadolles. Le temps maussade a malheureusement retenu passablement de spectateurs à la maison. Et c'est bien regrettable, car cette course d'entraînement a donné l'occasion de juger de l'état de préparation des coureurs régionaux en vue du championnat suisse qui débutera dimanche prochain et dont la 2me manche sera courue à Saint-Blaise le 8 avril prochain.

Succès neuchâtois dans les courses de relais

Les épreuves de relais des championnats s'ouvrent au lieu, elles, le samedi matin, sur un parcours presque identique à celui du fond 15 km. Le S.-C. Stos, champion suisse durant les quatre dernières années, n'était pas au départ. La participation a été très faible, et c'est ainsi que trois équipes ont pris part à la course dans la catégorie championnat, sept chez les juniors et treize dans la catégorie générale.

Succès neuchâtois dans les courses de relais

Dès le début, le Brassus prend la tête et, à la fin du premier tour, les positions sont les suivantes: 1. Le Brassus, 37' 43"; 2. La Brévine, 38' 06";

LA QUINTE DE TOUX

due à l'irritation de la muqueuse des bronches ou du pharynx par des agents microbiens peut être évitée grâce à Franklin, le nouveau sirup contre la toux, les rhumes, les bronchites, un véritable et énergique remède des familles. C'est un produit Franklin. Fr. 3.90 toutes pharmacies et drogueries.

OKASA donne la joie de vivre à tous les âges. Dans les pharmacies.

Résultats des huitièmes de finale de la coupe de France: A Paris: Nancy bat Marseille, 6-1; à Marseille: Troyes bat Grenoble, 7-3; à Dijon: Saint-Etienne bat Angers, 3-1; à Orléans: Nice bat Le Havre, 4-1; à Toulouse: Reims et Béziers font match nul 1-1 après prolongations; à Angers: Lyon bat Brest, 5-1; à Havre: Lens bat Caen, 4-1 après prolongations.



est et reste le

véritable scooter

scooter

VESPA reste fidèle à la formule qui a fait son succès mondial. La VESPA 56 reste de conception mécanique simple mais toujours plus perfectionnée, pratique, légère et avantageuse.

Demandez un essai à l'agent le plus près de votre domicile, vous trouverez son nom parmi l'une des 380 agences VESPA en Suisse, inscrites dans l'annuaire téléphonique sous « VESPA SERVICE ».

La plus grande production mondiale de scooters

VESPA, pour 1956, vous propose :

| Modèles : | | | |
|-------------|--|------------|--|
| STANDARD | 125 cm ³ avec roue de secours | Fr. 1490.- | |
| TOURISME | 150 cm ³ " " " | Fr. 1580.- | |
| GRAND SPORT | 150 cm ³ " " " | Fr. 1895.- | |

Grandes facilités de paiement

Importateur : INTERCOMMERCIAL S.A., 1 place, d. Lac, Genève.

2 ROUES QUI EN VALENT 4

publité

Quels sont les avantages du traitement percutané des refroidissements?

Appliqués par voie cutanée, c'est-à-dire par friction sur la peau, les médicaments pénètrent directement dans le sang, sans le détour du canal digestif. Avec le sang, ils parviennent rapidement et sans perdre de leur efficacité dans les organes respiratoires malades, où ils exercent leur effet résolutif, désinfectant et analgésique.

Cette méthode ménage l'estomac et l'intestin. C'est important surtout pour les enfants, les malades sensibles et les gens âgés, qui ne supportent souvent pas les médicaments pris par la bouche. Avec le baume Libérol, le traitement est agréable et bienfaisant.

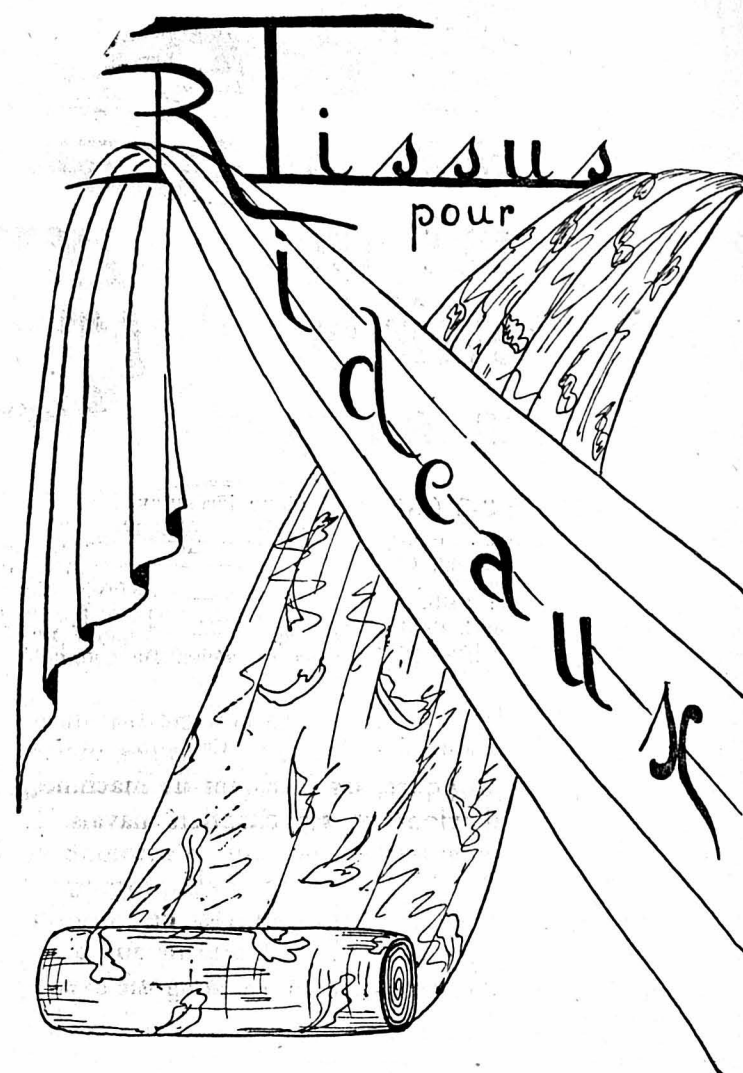


Effet curatif et radical — organes digestifs ménagés — application agréable et aisée — tels sont les principaux avantages du baume Libérol pour combattre les refroidissements, les inflammations des voies respiratoires, toux, rhumes, bronchites, la grippe; en cas de rhumatisme, de névralgie, de sciatique, de lumbago, le Libérol calme les douleurs et réchauffe.



Un produit suisse éprouvé.

Tubes à Fr. 2.60 et 4.15 dans les pharmacies et les drogueries.



de tous genres aux prix les plus avantageux
Stock complètement renouvelé
Conseils gratuits à domicile par spécialiste

R. Spichiger S.A.

NEUCHÂTEL - Place-d'Armes 6

Librairie de l'Oratoire 3

Tous les ouvrages de DANIEL - ROPS de l'Académie française Mile Jacob

Fr. 33.-
Pantalons de velours

Coupe et coloris modernes
B. Schupbach
Saars 50
STOCK U.S.A.
Tél. 5 57 50

Pour cause de départ

à vendre tout de suite, à très bon marché : une salle à manger, meubles de corridor, table de cuisine, table à rallonge et table ronde, chaises, lampes et petite armoire, skis, Sablons 87, 4me, à gauche. Tél. 5 18 80.

Faites confiance aux commerçants distribuant les fimbres

S. E. N. J.

Ils vendent aux prix justes et vous aident au surplus à faire des économies.



Tous les tissus d'ameublement

pour meubles et rideaux
Style et moderne

CHEZ LE SPÉCIALISTE

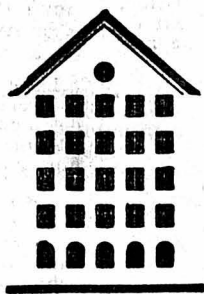
JEAN PERRIRAZ 8, rue de l'Hôpital NEUCHÂTEL
Téléphone 5 32 02

A vendre environ 20 m² de

fumier

bien conditionné. Jules-Ali Wullimont, Petit-Savagnier.

Fenêtres



Kiefer Zurich

MOBILIER COMPLET

neuf de fabrication, comprenant :

- 4 tabourets et 1 table de cuisine, ivoire, dessus inlaid.
- 1 joli buffet de service avec verres coulissants.
- 1 belle table à rallonge et 4 chaises modernes.
- 1 lustre et 1 beau milieu de chambre à coucher.
- 1 chambre à coucher avec lits jumeaux, tables de nuit, coiffeuse avec glace et armoire 3 portes.
- 2 sommiers métal, réglables, 2 protège-matelas et 2 matelas.
- 1 couvre-lit et 1 tour de lit, nouveaux modèles.
- 1 beau plafonnier et 2 lampes de chevet.

le mobilier complet Fr. 2875.-

livré et installé franco domicile, garantie 10 ans. Facilités de paiement.

Autres mobiliers complets, styles nouveaux ou classiques à Fr. 3300.-, 3700.-, 3980.-, 4150.-, 4800.-, etc.

Nos mobiliers sont composés avec un soin tout particulier. Un changement dans la composition d'un mobilier est autorisé; par exemple: choisir un studio au lieu de la salle à manger. FIANCES, venez choisir votre mobilier parmi nos centaines de modèles de chambres à coucher, salles à manger, studios, petits meubles, combinés, etc., et fixez aujourd'hui encore un rendez-vous; nous vous reprendrons en automobile chauffée, à votre domicile et au moment qui vous convient le mieux.

Par suite d'importants achats avant la hausse 1956, vous bénéficiez encore des anciens prix.

Ameublements Odac Fanti & Cie

Grande-Rue 34-36, COUVET

Téléphone (038) 9 22 21 ou 9 23 70

LA BIÈRE ET SES SECRETS

COMBIEN DE TEMPS LA BIÈRE SE CONSERVE-T-ELLE?



NOS brasseries garantissent à la bière en bouteilles, livrée à domicile, une durée de conservation d'au moins deux semaines. En réalité, la bière se conserve plus longtemps, mais il peut arriver qu'elle devienne trouble lorsqu'elle repose trop longtemps ou dans de mauvaises conditions.

La bière est bonne



ON nous demande souvent pourquoi les brasseries ne garantissent qu'un si bref délai de conservation et pourquoi on ne pourrait pas conserver de la bière aussi longtemps que du vin?

C'EST qu'il y a une grande différence entre le vin et la bière. Le vin contient d'abord une proportion beaucoup plus grande d'alcool, qui en augmente tout naturellement la stabilité. De son côté, la bière a hérité du malt certaines quantités de sucre non fermenté, qui peut, en cas de trop longue conservation, provoquer un nouveau développement et une nouvelle multiplication de la levure.

Il est vrai que la consommation de levure n'a rien de nocif. Il y a même des boissons - par exemple le moût de raisin - qui en contiennent beaucoup. Mais le trouble qui en résulte dans la bière est un signe de vieillissement, qu'il importe de prévenir en... buvant sa bière assez tôt.

Ça se sent du bout des doigts!

Quelle finesse - quel éclat - quelle propreté!



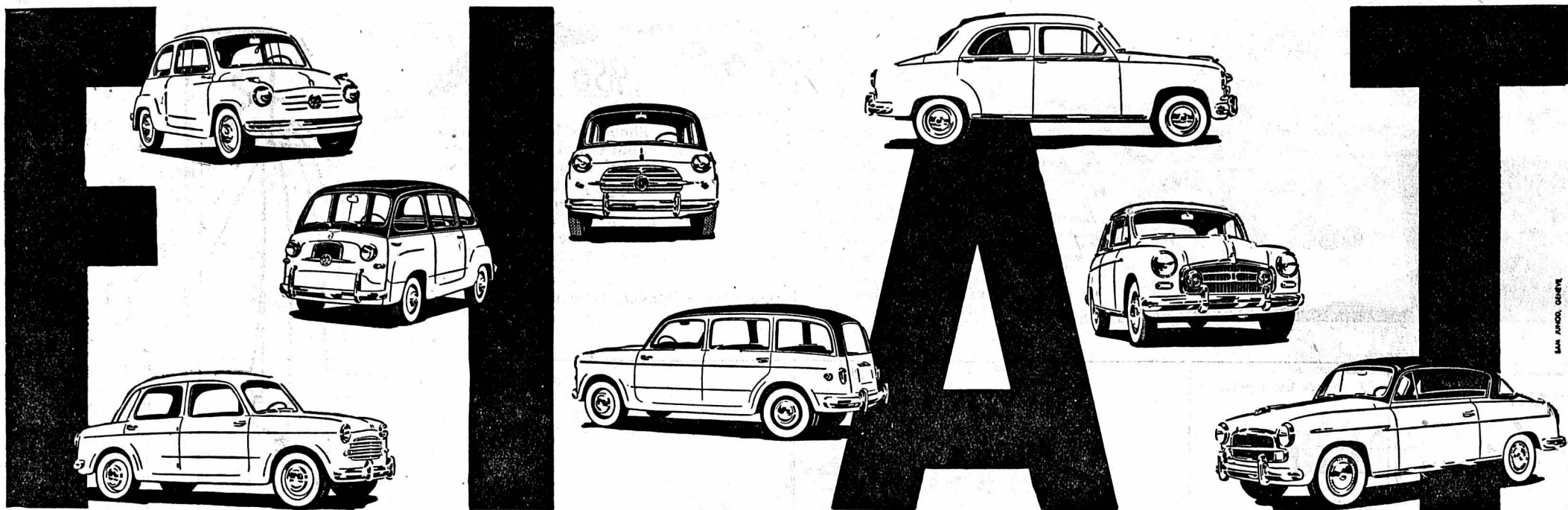
Mais pour ça... le nouveau VIM qui mousse!

Grâce à sa qualité insurpassable, vous ne voudrez plus rien d'autre!



Versez un peu de VIM dans le creux de la main et touchez du doigt: quelle finesse! Voilà pourquoi VIM nettoie avec tant de ménagement.

VIM donne la propreté et l'éclat!



Au cœur du puissant groupe industriel FIAT, avec ses usines métallurgiques, ses fabriques de machines, d'avions et ses chantiers navals, la gigantesque fabrique d'automobiles FIAT répartit son vaste programme entre plusieurs modèles de voitures. Car la FIAT veut fournir aux automobilistes de chaque catégorie exacte-

ment la voiture qui convient à leurs besoins. Chacun de ces modèles FIAT représente, dans sa classe, le summum de ce que peut offrir, en économie et en utilité, une fabrication moderne et rationnelle. Dans les méthodes de production FIAT, un des principes les plus

intéressants porte sur le contrôle du matériel et de la construction. Il applique la même rigueur pour les petites voitures que pour les modèles de grand luxe: ainsi, ce sont les mêmes machines de précision qui contrôlent l'équilibrage statique et dynamique du vilebrequin de la 600 et de celui de la 1900 Grand'Vue.

| | |
|--------------------------------|------------|
| FIAT 600 | 4950.- |
| FIAT 600 Multipla | 5950.- |
| FIAT 1100 Standard | 6950.- |
| FIAT 1100 Luxe | 7450.- |
| FIAT 1100 TV | 8700.- |
| FIAT 1100 Familiale | 8900.- |
| FIAT 1400 | 9975.- |
| FIAT 1900 avec radio | 12500.- |
| FIAT 1900 Grand'Vue | 15600.- |
| | avec radio |

Faites, vous aussi, l'expérience d'une FIAT
Tarif prix fixes - Pièces originales - Olio FIAT - Service crédit.

Neuchâtel: P. GIRARDIER, Garage Hironnelle - Tél. 5 31 90
Les Ponts-de-Martel: Garage Montandon Dombresson: Garage Schwab ● La Chaux-de-Fonds: Garage des Forges, M. Godat, provisoirement avenue Léopold-Robert 75 ● Couvet: Garage Vanello ● Les Breuleux: Garage Chapatte Frères ● Le Locle: Garage John Inglin

Une cigarette dont les grands avantages seront maintenant tout spécialement appréciés



c'est la

Menthol-Cooled NORTH POLE FILTRE

Confectionnée selon des procédés tout à fait nouveaux, elle a des qualités absolument uniques.

Dès le premier paquet, vous remarquez que: Ses tabacs fins, son menthol véritable (en provenance directe du Japon) forment une harmonie du goût incomparable.

C'est précisément durant la saison d'hiver, saison des ennuis bien souvent, que vous bénéficiez de l'action bienfaisante de cette cigarette sur les voies respiratoires.

Enfin, le remarquable FILTRE ESTRON, aujourd'hui adopté par presque toutes les grandes fabriques américaines de cigarettes, augmente sur le plan hygiénique la perfection de cette cigarette.

Même en restant fidèle à votre marque habituelle, vous aurez tout avantage à fumer cette cigarette comme agréable diversion. — Dès les premières bouffées, votre palais éprouvera la même sensation de fraîcheur que lorsque vous allumez la première cigarette du matin. — Votre impression sera:

NORTH POLE
FILTRE

agréablement rafraîchissante de la première à la dernière bouffée.

A vendre trois beaux porcs de 30 kg., chez Fritz Galland, Boudry.

STOPPAGE D'ART
TEINTURERIE OBRECHT
NEUCHÂTEL SEYON 5 - TÉL. 5 22 40

CRÉDIT SUISSE
Dividende de 1955

Conformément à la décision de l'assemblée générale du 3 mars 1956, le coupon No 5 des actions du Crédit Suisse sera payable, sans frais, à raison de Fr. 50.—, soit, sous déduction de 30% impôt anticipé et droit de timbre sur les coupons,

Fr. 35.— net par action

à partir du 5 mars 1956, auprès du siège central de la banque, à Zurich, et de toutes les filiales en Suisse. Les coupons devront être présentés accompagnés d'un bordereau numérique.

Sablons 48
Tél. 5 34 64
Neuchâtel

Radio Luder
Vente et réparations soignées de toutes marques

REINE DE BEAUTÉ
D'une élégance parfaite, la bicyclette CILIO est raffinée jusqu'en ses plus petites détails. A ses qualités sportives, elle ajoute le triomphe de la beauté.

Agence officielle
CILIO

René SCHENK
Chavannes 15
Neuchâtel

LA CLINIQUE D'HABITS
Une seule maison 2 adresses
CENTRE-VILLE NEUCHÂTEL
ST-ROCH 22 YVERDON
Téléph. 5 41 23
TAILLEUR
Téléph. 2 45 84

NETTOIE TOUS VÊTEMENTS
RÉPARE ET TRANSFORME
STOPPAGE D'ART

RÉPARATION... DE TOUS VÊTEMENTS USAGÉS
REMISE... à votre taille de vêtements échus par héritage

ATTENTION!
Ne pas confondre, il y a deux tailleurs à l'étage.

RETOURNAGE... Complètes 78.— + 7.50 démontage
Costumes 75.— + 5.—
Manteaux 68.— + 5.—

MADAME... pour Fr. 88.—, faites recouper un complet de votre mari, qui vous fera un magnifique costume!

VÊTEMENTS SUR MESURE Envois postaux

Société d'exploitation des Câbles électriques
CORTAILLOD
Système Berthoud, Borel & Cie
Messieurs les actionnaires sont convoqués en

assemblée générale

pour le 15 mars 1956, à 11 h. 30, à l'hôtel de ville de Neuchâtel.

ORDRE DU JOUR:

1. Rapport sur l'exercice 1955;
2. Rapport de MM. les contrôleurs;
3. Votation sur les conclusions de ces rapports;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des contrôleurs seront à la disposition des actionnaires à la Société de Banque Suisse et chez MM. DuPasquier, Montmolin & Cie, à Neuchâtel, ainsi qu'au siège social, à Cortaillod, dès le 3 mars.

Pour pouvoir prendre part à cette assemblée, MM. les actionnaires sont priés de déposer leurs titres avant le 10 mars, à l'une des caisses ci-après: Société de Banque Suisse, à Neuchâtel et à Bâle; MM. DuPasquier, Montmolin & Cie, à Neuchâtel, et au siège social, à Cortaillod.

Cortaillod, le 22 février 1956.
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

un coup de téléphone

ET NOS SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION

| | | | |
|--|--|--|--|
| THIEL maitre teinturier 5 17 51 | Pour les premiers beaux jours René Schenk vous présente les vélocycleurs de marque Chavannes 7 et 15 5 44 52 | Appareillage Ferblanterie F. Gross & Fils Installations sanitaires COQ-D-INDE 24 Tél. 5 20 56 | Nettoyages Ponçage, imprégnation et glaciage de parquets Hôtels, restaurants, bureaux, magasins et appartements Tél. 5 60 50 R. BONZON Cassardes 18 |
| Charpenterie Menuiserie Decoppet frères Evoles 49 - Neuchâtel Tél. 5 12 67 | Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise L. Pomey Radio-Mélody Neuchâtel Tél. 5 27 22 SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION | VUILLEMIN HENRI COUVREUR Successeur de Vuillemin & Cie J.-J. - Lallemand 1 Tél. 5 23 77 | ÉLECTRICITÉ 5 18 36 Saint-Honoré 5 |

Serrurerie Carl Donner & Fils 5 31 23
Tous travaux de serrurerie et réparations
Bellevaux 8
Volets à rouleaux, sangle, corde

AUTO-ÉCOLE - A. ENGGIST
THÉORIE ET PRATIQUE
Tél. 7 53 12

Le bon café chez le spécialiste **A. Horisberger-Lüscher**
ROTISSERIE MODERNE
ÉPICERIE FINE
Faubourg du l'Hôpital 17
Tél. 5 12 58

| | | |
|---|---|---|
| 5 66 86 HILDENBRAND Coq-d'Inde 3 | 5 42 08 Vous serez satisfait en confiant votre linge au SALON-LAVOIR Le Muguet NEUCHÂTEL SERVICE TEINTURERIE | VÉLOS neufs et d'occasion Tous prix M. Bornand Poteaux 4 - Tél. 5 16 17 |
|---|---|---|

MOBILIÈRE SUISSE

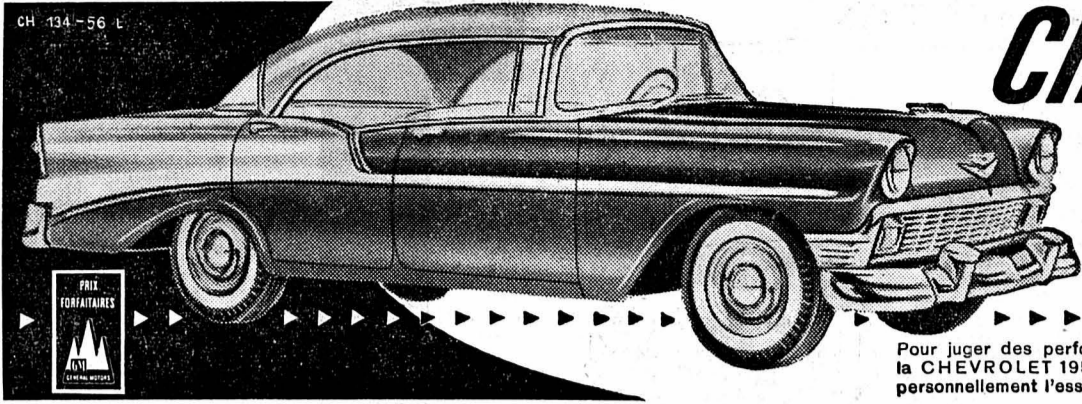
ASSURANCES
contre l'incendie, le chômage-incendie, le vol (effraction, vol simple, vol en voyage, vol de vélos et de véhicules à moteur), les dégâts des eaux et le bris des glaces

Bien conseillés — bien assurés

Agence générale / Paul Favre, Bassin 14, Neuchâtel

Cockers
A vendre une nichée de petits chiens noirs avec pedigree, en parfaite santé. S'adresser: Meyer, vétérinaire, Ronde 14, la Chaux-de-Fonds. Téléphone (089) 2 21 53.

Pianos - Harmoniums - Orgues
ACCORDS - RÉPARATIONS
Travail soigné garanti par le spécialiste M. DRAPEL
S'adresser à
M. Haefeli, Radios
Grande-Rue 32 - Tél. 8 24 84 - PESEUX



Chevrolet 1956

La nouvelle ligne entièrement dégagée... c'est ce qui distingue le sedan Sport Bel Air à 4 portes, monté à Bienne, le clou parmi les six splendides modèles CHEVROLET 1956, reconnaissables à la nouvelle

silhouette-Motoramic-avec capot bas et plongeant, calandre finement grillagée, larges glaces panoramiques... et, bien entendu, les pneus de sécurité sans chambre à air.

Pour juger des performances de la CHEVROLET 1956, faites-en personnellement l'essai.

Garages Schenker, Neuchâtel, tél. 5 28 64

RESTAURANT
ABC
Faubourg du Lac 27 - Tél. 5 31 97
CE SOIR
Spaghetti Bolognese
... et pour bien terminer la soirée
une visite au BAR

A vendre beau petit piano

brun, de 1^{re} marque «Rohrdorf», en parfait état, 580 fr. Rendu sur place, avec garantie. — Tél. (039) 2 17 55.

Pas d'histoires - on chauffe au charbon



Les brûleurs automatiques à charbon prouvent qu'ils sont économiques: A Berne-Ostermundigen, ils chauffent 50 appartements dans trois bâtiments... frais minimum, chauffage réglé automatiquement par la température extérieure. Documentation: Procarbo, centre d'information pour l'emploi rationnel des combustibles solides Zurich 2 Freigutstr. 7

PROCARBO

A vendre d'occasion

LIT d'enfant

neuf. S'adresser: Bledermann, rue du Bassin, Neuchâtel.

Véhicules à moteur

MOTO

à vendre «BSA» 250 cm³, modèle 1952. S'adresser à Albert Perrin Jaquet, Paix 3 bis, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 71 74, de 18 à 19 heures.

A vendre

«Topolino»

décapotable, modèle récent, moteur révisé, en parfait état (éventuellement facilités de paiement). Demander l'adresse sous chiffres P 2336 N à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre

moto «Puch»

125 cm³, payé 700 fr. de révision, cédée à 450 fr. Tél. 5 48 16.

A vendre

«Citroën» 2 CV

modèle 1954, très peu roulé. Tél. 5 48 16.

A vendre moto

«Jawa» 250

modèle 1951, roulé 28.000 km., état de neuf, avec porte-bagages, tablier de protection et casque, 1400 francs. — Offres à Mme Henchoz, Sugits 22, Fleurier. Tél. (038) 9 13 65.

A vendre

«Taunus»

12 M, modèle 1953, très peu roulé, état impeccable. Tél. 5 48 16.

A vendre

«Simca Aronde» 1955

17.000 km., en parfait état, avec garantie. Tél. (037) 8 34 49.

A vendre limousine

«Ford-Taunus»

année 1952-1953, 39.000 km., bleu métallisé, avec chauffage Bosch. Très belle voiture, révisée, batterie neuve, 4200 fr. — Tél. (038) 6 72 73.

A vendre, pour cause d'achat d'une voiture,

scooter «Puch»

année 1953, en parfait état. Prix intéressant. — Tél. 7 10 28.

A VENDRE

«Lambretta luxe», état de neuf. Ecrire à Mme Suzanne Bourquin, Numa-Droz 105, la Chaux-de-Fonds.

Institut de jeunes gens, «Steinegg» Hérisau

(APPENZEL RH. EXT.)

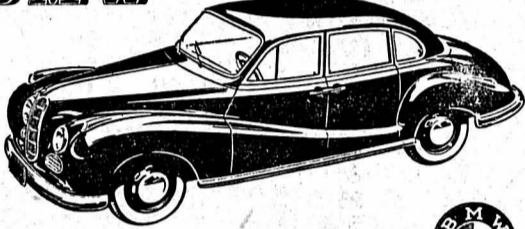
Fondé en 1874 - Téléphone (071) 5 10 45

Ecole primaire et secondaire sous la surveillance de l'Etat
Le meilleur endroit pour apprendre l'Allemand à fond.
Enseignements et éducation soignés

Belle situation à 800 m. sur mer

Prospectus et références par le directeur Karl Schmid.

BMW



11 à 16 CV., 6 à 8 cylindres

Agence pour le canton de Neuchâtel:

GARAGE des POUDRIÈRES

Tél. 5 27 60

Neuchâtel

A vendre pour cause de manque de place, encore pendant quelques jours, et par quelques pièces, un lot de

CAISSES

très grandes, moyennes et petites, à l'état de neuf. On livre à domicile. Ecrire à case postale 5, Neuchâtel 1, ou téléphoner au No 5 15 55 après 19 heures

Tommes vaudoises
H. Maire, Fleury 16

Société de Musique

Jeudi 8 mars 1956, à 20 h. 15 précises

Salle des Conférences

6^{me} concert d'abonnement

Orchestre de la Suisse romande

Direction:

ATAULFO ARGENTA

Places à Fr. 8.— 6.85 5.75 4.60 taxes comprises

Répétition générale à 15 h. 30

Entrée Fr. 4.50 Etudiants Fr. 2.25

L'entrée est gratuite pour les membres de la Société de musique

(L'exécution intégrale du programme n'est pas garantie à la répétition)

Location à l'Agence H. STRUBIN (librairie Reymond) et à l'entrée

AUTO-ÉCOLE

Enseignement théorique et pratique

ANDRÉ WESSNER LISERONS 9

Tél. 5 46 89

Petits transports Déménagements

Willy Maffli Stand 9

Tél. 8 13 63 Peseux

LES SECRÉTAIRES DE SOCIÉTÉS

auraient les cheveux blancs et

L'IMPRIMERIE CENTRALE

6, rue du Concert, à Neuchâtel

ne venait à leur secours en leur livrant rapidement

LES CARTES DE CONVOCATION • PROGRAMMES

CIRCULAIRES • RAPPORTS • STATUTS

CARTES DE MEMBRE • BILLETS DE LOTERIE

et toutes les formules qui simplifient leur travail

Jeune homme de 30 ans, bonne situation, cherche à faire la connaissance d'une

jeune fille

de 23 à 28 ans, présentant bien et ayant bonne éducation. — Faire offres à poste restante Neuchâtel F. E. 224.

Mécontent de votre radio!

Téléphonez au 5 54 93

REOS

Grands-Pins 5

(Seulement la réparation)

L'HOMME ÉLÉGANTE

porte la

CHEMISE SUR MESURE

signée

Gfeller

ELLE VOUS ASSURE

QUALITÉ-BIENFAITURE

POUR L'OBTENIR

Tél. (038) 8 22 91

VOYAGES ET TRANSPORTS S.A.

BUREAU DE VOYAGES

Tél. (038) 5 41 27

5, faubourg de l'Hôpital

OUVERTURE le 5 mars 1956

Billets pour toutes destinations par CHEMIN DE FER, AVION, BATEAU, AUTOCAR

Réservation des places - Vagons-lits (agence officielle)

Voyages organisés - Croisières - Séjours individuels à forfait

Trains-croisières

Assurance bagages et accidents - Change

Agence officielle des principales compagnies ferroviaires, aériennes et maritimes - Tarifs officiels sans majoration

Prospectus - Devis et renseignements touristiques

Pour tout ce qui concerne vos voyages: VOYAGES ET TRANSPORTS S.A.

Grill Room Glacier La Chaumière

SERRIÈRES - NEUCHÂTEL

reprend dès lundi 5 mars 1956

la restauration

pour pensionnaires

Fr. 2.80 par repas (service compris)

Par abonnement 10% de rabais

Nouvelle direction.

Jean et Suzanne Moser-Warmbrodt.



Mars

nous sourit à travers ses nuages, annonçant les premiers beaux jours!

La plupart des commerçants songent déjà au renouvellement de leurs stocks pour la saison d'été.

UBS

Notre banque, toujours au service de l'économie nationale, concourt au développement des affaires par l'ouverture de crédits documentaires et par l'octroi de prêts aux meilleures conditions.

UNION DE BANQUES SUISSES

Fleurier
La Chaux-de-Fonds
Couvret - Travers - Peseux
La Brévine
Les Ponts-de-Martel

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

Mardi 6 mars, à 20 h. 30

Les productions françaises

Tichadel

présentent

LA GRANDE REVUE

PARADE éblouissante

de Jean Valmy

30 artistes, les girls, les danseurs

35 décors, 400 costumes

Les plus jolies filles de Paris

Prix des places: Fr. 3.40 à 9.—

Location: AGENCE STRUBIN

Librairie Reymond, tél. 5 44 66

56101 A



Une barbe douce et confortable garantie avec Palmolive

- ramollit la barbe immédiatement
- conservé la plénitude de sa mousse pendant 10 minutes
- rend la barbe plus facile à couper
- évite toute irritation de la peau et laisse une sensation agréable

La crème à raser

sans blaireau, plus rapide, nourrit la peau

fr. 1.90

Crème fortement mousseuse

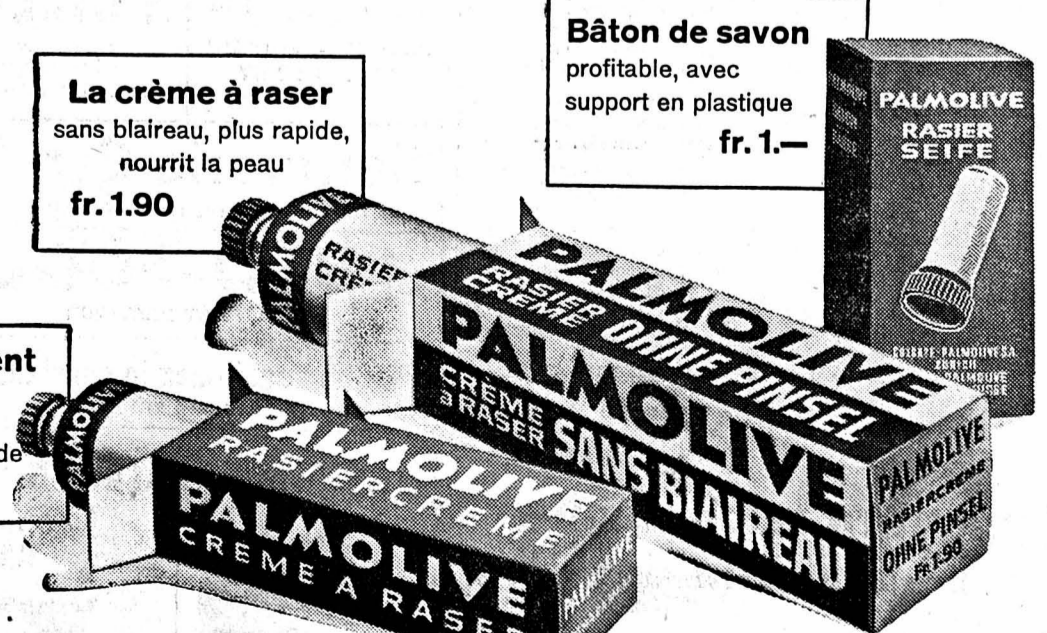
la crème à raser la plus vendue du monde

fr. 1.60/2.85

Bâton de savon

profitable, avec support en plastique

fr. 1.—



GARANTIE
Mieux rasé que jamais, ou votre argent en retour
Si au bout de 15 jours, vous n'êtes pas convaincu que vous vous rasez mieux que jamais avec PALMOLIVE, retournez-nous le tube ou le bâton entamé; nous vous rembourserons immédiatement le prix d'achat complet.
COLGATE-PALMOLIVE S.A., ALFRED ESCHER-STR. 57, ZÜRICH

NOUVEAU - Demandez le tube géant économique de crème à raser Palmolive

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Après le limogeage de Glubb Pacha Atteinte au prestige britannique déclare-t-on à Londres

LONDRES, 3 (Reuter). — M. Charles Duke, ambassadeur de Grande-Bretagne en Jordanie, a été chargé de demander au gouvernement jordanien des explications sur la voie qu'il entend suivre dans ses relations avec la Grande-Bretagne, après le limogeage du général John Glubb. Les milieux diplomatiques londoniens pensent que la politique britannique à l'égard de la Jordanie dépendra de la réponse du gouvernement d'Amman. Les conditions dans lesquelles s'est effectué le congédiement du général Glubb pacha ont donné l'impression à Londres que cette décision visait à porter atteinte au prestige britannique au Moyen-Orient.

La collaboration avec la Jordanie, relations jordaniano-britanniques seront vraisemblablement examinées par le cabinet, qui se réunira mardi.

Le Danube EN CRUE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Dans la ville de Vilshofen, sur le Danube, déjà durement éprouvée en janvier, la situation n'est pas moins inquiétante, bien qu'au cours de la nuit le niveau du fleuve ait quelque peu baissé.

La glace a cédé

Linz qui a déjà vu plusieurs de ses quartiers inondés en 1954 est à nouveau menacé. Le pack de glace long de plusieurs kilomètres qui s'était accumulé sur le Danube durant les deux dernières semaines à la hauteur du Kachlet, à la frontière austro-allemande, s'est disloqué dimanche matin.

Etat d'alerte

L'état d'alerte a été proclamé dans la capitale de la Haute-Autriche, ainsi que dans toutes les localités riveraines, le Danube étant déjà sorti de son lit en certains endroits.

D'autre part, à la suite des violentes pluies qui se sont abattues durant les deux derniers jours, des inondations sont signalées dans plusieurs localités de la province de Salzbourg.

Glubb pacha à Londres

Le général Glubb a invité les journalistes qui le pressaient de question sur l'aérodrome de Londres, à ne rien écrire qui puisse susciter du ressentiment en Grande-Bretagne contre la Jordanie, et en Jordanie contre la Grande-Bretagne. D'ailleurs, a ajouté le général, je ne suis nullement « déçu » par cette décision jordanienne. L'ancien commandant de la Légion arabe de Jordanie a eu dimanche une entrevue, au Foreign Office, avec le ministre d'Etat Anthony Nutting. Il s'est rendu au cours de la journée aux Chequers, résidence de campagne du premier ministre du royaume, pour faire rapport à sir Anthony Eden. Les

Huit wagons dérailent

LAUSANNE, 4. — La direction du 1er arrondissement des C.F.F. communique :

A 13 heures, dimanche, un wagon étranger d'un train de marchandises Berne - Thoune est sorti des voies, pour une cause qui n'a pas encore pu être établie, à trois cents mètres avant l'entrée de la gare de Thoune, provoquant au passage de l'aiguille d'entrée le déraillement de sept autres wagons. Les voies Thoune - Berne via Münsingen et Belp ainsi que la voie Thoune - Konolfingen ont été obstruées. Le transport des voyageurs a été maintenu par transbordement. Dès 16 heures, les trains directs entre Thoune et Berne ont circulé via Konolfingen. On espère reprendre la circulation sur ces voies entre Uttigen et Thoune au début de la soirée.

Tirage de la Loterie romande

Voici les résultats du tirage de la 142me tranche de la Loterie romande qui a eu lieu, samedi, au Sentier : 22.000 lots à 12 fr. tous les billets se terminant par 7.

1200 lots de 15 fr., tous les billets se terminant par 56.

1200 lots à 18 fr., tous les billets se terminant par 077, 074, 163, 218, 292, 327, 388, 449, 698, 891.

240 lots de 300 fr., tous les billets se terminant par 033, 698.

120 lots de 45 fr., tous les billets se terminant par 0350, 0377, 0522, 0570, 3792, 4091, 5223, 5418, 5820, 7211.

35 lots de 75 fr., tous les billets se terminant par 5030, 5562, 6206.

20 lots de 120 fr., tous les billets dont les numéros suivent :

629.536 629.807 647.389 647.787 648.788
648.973 656.294 656.994 663.915 673.557
683.364 684.808 686.244 703.234 713.120
718.420 732.525 736.874 737.916 738.185
10 lots de 150 fr., les numéros suivants : 620.202 641.162 662.894 691.650
693.582 703.926 707.303 710.970 727.081 730.823.

10 lots de 180 fr., les numéros suivants : 625.978 653.975 660.866 666.204
709.221 725.260 729.323 731.940 735.172 739.522.

5 lots de 300 fr., les billets suivants : 622.084 643.495 651.144 680.848 733.014.

5 lots de 600 fr., numéros : 620.187 623.669 640.236 640.846 702.890.

5 lots de 900 fr., les numéros : 623.669 641.800 651.786 648.543 699.906.

5 lots de 1200, les numéros : 646.704 687.953 697.092 713.208 720.845.

1 lot de 3000 fr., le numéro : 689.522.

2 lots de 75.000 fr., les numéros : 657.693 698.738.

4 lots de consolation de 450 fr., les numéros : 657.692 657.694 698.737 698.739.

(Seule la liste officielle du tirage fait foi.)

JURA VAUDOIS

MAUBORGET Une auto dévale au bas d'un talus

Son conducteur grièvement blessé
(c) Dimanche matin vers 4 h. 30, un grave accident de la circulation s'est produit à environ un kilomètre et demi au-dessous du village, en un endroit où la route est droite. Un agriculteur de Villars-Burquin, M. F., âgé d'une trentaine d'années, descendant en voiture lorsque, sans doute à cause d'un léger verglas, il perdit la maîtrise de son véhicule. Celui-ci dévala le talus et s'arrêta cinquante mètres plus bas.

Le conducteur fut retiré de sa dangereuse position et transporté d'urgence à l'hôpital d'Yverdon. Il est grièvement blessé. Un des occupants de l'auto a été légèrement blessé à la tête. Quant à la voiture, elle est quasi hors d'usage.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE Des automobilistes qui Pêchappent belle

(c) Vendredi, à 22 h. 30, un curieux accident, qui eût pu avoir des suites tragiques, s'est produit à la Combe Monteban. A un endroit où la route est recouverte de glace masquée par des impuretés, une automobile socioc, conduite par M. Joray fils, fit une embardée et s'arrêta au bord du talus, une roue « en l'air ». Avec précaution les occupants sortirent de la voiture. Peu après arrivait une camionnette bernoise, qui fut elle aussi victime de la route, venant pousser l'automobile dans le ravin. L'automobile est entièrement détruite.

Contre les DOULEURS

Maux de tête, migraines, névralgies, lombagos, rhumatismes, maux de dents, prénez des Poudres Kafa. Ne contenant aucun hypnotique, calment la douleur sans provoquer de dépression, au contraire, stimulent et permettent de dissiper tous les mauxaises douloureux, passagers.

Se fait en POUDRES ou en DRAGÉES
La boîte Fr. 1,60
Dans les pharmacies et drogueries



Le dimanche politique

Le scrutin dans le canton

Le 23 novembre 1952, le peuple neuchâtelois avait accepté l'arrêté constitutionnel instituant le contrôle des prix réduit par 15.492 «oui» contre 3860 «non». La majorité était donc de 11.632. Tandis que la participation au scrutin était de 48 % en 1952, elle n'a atteint, cette fois-ci, que 38 %, et la majorité des «oui» est descendue de plus de 2000 voix pour atteindre 9426. Quant à l'opposition, elle est restée à peu près stationnaire (3203 «non» hier, contre 3860 en 1952).

En raison de l'indifférence de la campagne de propagande, le scrutin n'a guère suscité de passion. Le recul de la participation le prouve, comme il témoigne que les arguments de la gauche centrés sur le renchérissement des prix ont moins porté qu'il y a quatre ans.

Si le flot des acceptants n'est plus aussi important qu'en 1952, c'est peut-être aussi parce que les conditions du marché du logement se sont améliorées dans le canton et que peu à peu, les esprits se font chez nous à l'idée d'une démobilité nécessaire du contrôle des loyers. On ne saurait, en effet, perpétuer en Suisse un régime anticonomique qui cause aujourd'hui plus de mal que de bien.

Quoi qu'il en soit, il est heureux qu'une opposition assez forte se soit manifestée chez nous. Il est certes plus satisfaisant encore qu'elle se soit manifestée de la même manière dans tout le pays, afin de témoigner mieux encore de la volonté d'une forte couche de la population de mettre le

hold à aux visées des centralisateurs et des dirigistes de tous crins
Il faut espérer cependant que le Conseil fédéral saura, en dépit des pressions contraires qui vont s'exercer sur lui, choisir la voie du bon sens et de la justice, celle du libéralisme et qu'il pourra supprimer progressivement cet héritage des années de guerre qui s'intitule modestement «contrôle des prix réduit».

Toutes les communes du canton, à l'exception de Montmolin et de Bémont, ont accepté la prorogation du système actuel pour quatre ans encore. D'une manière générale, les villes ont le problème du logement est encore sensible, ont donné un fort contingent d'acceptants. 3448 Chaux-de-Fonds, par exemple, ont voté «oui», et 527 seulement «non», alors qu'en 1952, la proportion était de 4285 contre 596. A Neuchâtel-Ville, il y a eu 2163 «oui» (2769 en 1952) et 440 «non» (714); au Locle, 1355 «oui» (1783) contre 233 «non» (270).

Dans les campagnes, par contre, l'opposition a été plus forte. Le district de Boudry, en particulier, a totalisé plus de «non» que le district du Locle ou celui de la Chaux-de-Fonds.

Il ne faudrait pas vouloir tirer de conclusion définitive de ce scrutin. Tout au plus une tendance se dégage-t-elle, qui pourra s'amplifier si le marché du logement s'assainit progressivement. Il sera sans doute possible d'exécuter définitivement le contrôle des prix dans quatre ans, quand la vraie bataille reprendra.

Résultats par commune

| District de Neuchâtel | Oui | Non |
|------------------------|------|-----|
| 1. Neuchâtel | 2163 | 440 |
| 2. Serrières | 110 | 22 |
| 3. Vauseyon | 197 | 26 |
| 3. La Coudre | 129 | 32 |
| Monruz | 129 | 19 |
| 4. Hauterive | 95 | 33 |
| 5. Saint-Blaise | 147 | 69 |
| 6. Marin-Epagnier | 72 | 20 |
| 7. Thielle-Wavre | 22 | 8 |
| 8. Cornaux | 52 | 16 |
| 9. Cressier | 79 | 45 |
| 10. Enges | 19 | 2 |
| 11. Le Landeron-Combes | 145 | 64 |
| 12. Lignières | 52 | 6 |
| Total | 3411 | 802 |

| District de Boudry | Oui | Non |
|---------------------------|------|-----|
| 13. Boudry | 197 | 55 |
| 14. Cortaillod | 165 | 74 |
| 15. Colombier | 209 | 78 |
| 16. Auvornier | 114 | 46 |
| 17. Pesex | 400 | 121 |
| 18. Corcelles-Cormondr. | 293 | 135 |
| 19. Bôle | 101 | 37 |
| 20. Rochefort | 57 | 16 |
| 21. Brot-Dessous | 12 | 5 |
| 22. Bevaix | 107 | 35 |
| 23. Gorgier-Chez-le-Bart. | 94 | 20 |
| 24. Saint-Aubin-Sauges | 96 | 42 |
| 25. Fresens | 17 | 3 |
| 26. Montalchez | 7 | 11 |
| 27. Vaumarcus-Vernéaz | 16 | 9 |
| Total | 1885 | 687 |

| District du Val-de-Travers | Oui | Non |
|----------------------------|------|-----|
| 28. Môtiers | 53 | 28 |
| 29. Couvet | 271 | 68 |
| 30. Travers | 175 | 44 |
| 31. Noiraigue | 59 | 25 |
| 32. Boveresse | 35 | 10 |
| 33. Fleurier | 294 | 86 |
| 34. Buttes | 91 | 22 |
| 35. La Côte-aux-Fées | 44 | 29 |
| 36. Saint-Sulpice | 52 | 16 |
| 37. Les Verrières | 85 | 48 |
| 38. Les Bayards | 24 | 16 |
| Total | 1183 | 392 |

| District du Val-de-Ruz | Oui | Non |
|--------------------------|-----|-----|
| 39. Cernier | 131 | 39 |
| 40. Chézard-Saint-Martin | 91 | 18 |
| 41. Dombresson | 74 | 23 |
| 42. Villiers | 20 | 8 |
| 43. Le Pâquier | 16 | 5 |
| 44. Savagnier | 85 | 42 |
| 45. Fenin-Vilars-Saules | 26 | 12 |
| 46. Fontaines | 51 | 22 |
| 47. Engollon | 9 | 6 |
| 48. Fontanemelon | 99 | 16 |
| 49. Les Hauts-Geneveys | 40 | 17 |
| 50. Boudevilliers | 27 | 18 |
| 51. Valangin | 52 | 20 |
| 52. Coffrane | 29 | 18 |
| 53. Geneveys-s.-Coffrane | 79 | 25 |
| 54. Montmolin | 9 | 14 |
| Total | 838 | 303 |

| District du Locle | Oui | Non |
|---------------------------|------|-----|
| 55. Le Locle | 1355 | 233 |
| 56. Les Brenets | 130 | 35 |
| 57. Le Cerneux-Péquiognot | 34 | 19 |
| 58. La Brévine | 39 | 36 |
| 59. Le Bémont | 9 | 10 |
| 60. La Chaux-du-Milieu | 28 | 19 |
| 61. Les Ponts-de-Martel | 116 | 58 |
| 62. Brot-Plamboz | 9 | 18 |
| Total | 1720 | 428 |

| District de la Chaux-de-Fonds | Oui | Non |
|-------------------------------|------|-----|
| 63. La Chaux-de-Fonds | 3448 | 527 |
| 64. Les Eplatures | 58 | 23 |
| 65. Les Planchettes | 14 | 11 |
| 66. La Sagne | 72 | 30 |
| Total | 3592 | 591 |

| Récapitulation par districts | Oui | Non |
|------------------------------|--------|------|
| 1. Neuchâtel | 3411 | 802 |
| 2. Boudry | 1885 | 687 |
| 3. Val-de-Travers | 1183 | 392 |
| 4. Val-de-Ruz | 838 | 303 |
| 5. Le Locle | 1720 | 428 |
| 6. La Chaux-de-Fonds | 3592 | 591 |
| Total général | 12629 | 3203 |
| Electeurs inscrits | 41,515 | |
| Participation au scrutin | 15,832 | |
| soit 38 % | | |

Les nouveaux wagons des C.F.F.

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

De nouveaux containers
Je citerai encore les containers à liquides, d'une capacité de 6500 litres, posés sur un châssis routier à quatre roues munies de pneus. Calés deux par deux sur des wagons ouverts, ils sont, à la gare de destination, soulevés par une grue ou un élévateur et attelés à un camion, voire à une paire de chevaux et prennent ainsi la route pour le service porte à porte.

Ces trois modèles, les plus typiques de la série conçue pour ce défilé de mode d'un nouveau genre, attestent la recherche des ingénieurs et des constructeurs pour faciliter la manutention.

Un dernier plaisir nous était réservé : celui d'inaugurer les deux nouvelles voitures de troisième classe, sorties de la fabrique quelques heures plus tôt.

Les C.F.F. entendent remplacer, dans un proche avenir, les anciens véhicules à deux ou trois essieux. Ils vont donc passer d'importantes commandes de voitures légères d'un type nouveau.

Plus de punition pour les fumeurs
Les portes sont placées non plus entre les bogies, mais sur les bogies, à chaque extrémité. De la sorte, le voyageur n'aura plus à se demander s'il est, ou non, assis «sur les roues». Dans les voitures actuelles, ce sont les compartiments pour fumeurs qui occupent les extrémités et sont le plus secoués. On a renoncé à punir de leur péché mignon les amis du tabac et la voiture est divisée en deux seuls compartiments, tout aussi confortables l'un et l'autre.

Chez nous, où l'on ne connaît pas les quarts arrivant au niveau du plancher de la voiture, n'est pas toujours facile de se hisser dans le train. Les nouvelles voitures ont un plancher et une plateforme d'accès surbaissés, de sorte que le voyageur, même podagre, s'épargnera quelques efforts.

Chauffage remarquable
Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est l'installation de chauffage qui distribue l'air chaud jusque devant les fenêtres, dont les glaces ne se couvrent plus ni de buée, ni de givre et qui ne laisseront plus passer de perfides vent coulis. Le système de ventilation permet de renouveler entièrement l'air du compartiment quinze fois par heure.

Pour l'instant, les prototypes portent encore sur leur flancs le chiffre 3. Mais, dès le 1er juin, il sera remplacé par le chiffre 2, puisque la 3me classe disparaîtra.

Disparition du porte-bagages
Ces nouvelles voitures, destinées au service interne, méritent bien leur promotion non seulement par leur élégance extérieure, mais par la douceur du roulement, la plus grande insonorisation, le confort en un mot. Peut-être regrettera-t-on la disparition du porte-bagages intermédiaire, bien commandé pour les serviettes de cuir, les fleurs ou de menus objets.

Les C. F. F. sur la bonne voie
Le bref parcours de Muttenz à Bâle n'a peut-être pas suffi à nous faire goûter déjà tous les agréments d'un voyage de demain. Il nous a persuadés cependant que les C.F.F. sont sur la bonne voie. Que veut-on de plus ?

FRIBOURG

Une femme de 62 ans tuée à coups de gourdin
FRIBOURG, 4. — Un crime a été commis, samedi soir, entre 20 et 21 heures, à Sorens (Grubère). Une épicière, Mlle Marcelle Privat, âgée de 62 ans, a été tuée à coups de gourdin par un inconnu qui a mis à sac le magasin et l'appartement. Ce n'est que dimanche que le crime a été découvert

Berne demeure anti-féministe

On attendait avec impatience, à Berne, le résultat de la votation cantonale sur la loi qui devait permettre aux communes d'accorder aux femmes les droits politiques pour les affaires communales.

Par 63,000 voix contre 53,000 en chiffres ronds, le souverain bernois a refusé d'associer la femme aux responsabilités civiques dans le domaine où, pourtant, son activité et sa collaboration pourraient être utiles à la communauté. S'il y a une surprise, dans ce résultat, c'est l'écart relativement faible entre la majorité et la minorité. On comptait avec un rejet massif de la campagne. Le nombre des «oui» est cependant appréciable dans les régions rurales.

Jura favorable

Seuls les districts de Berne, de Bienne, et quatre sur sept des districts jurassiens — Courtenay, Moutier, Delémont, la Neuveville — ont voté oui et, dans son ensemble, le Jura donne une faible majorité affirmative (une centaine de voix). L'idée, pourtant, fait du chemin. Il faudra revenir à la charge. G. P.

Les conseillers aux Etats en fonction pour 4 ans

Les électeurs du canton ont approuvé par 63.804 voix contre 48.546 le projet portant une prolongation de un à quatre ans de la période de fonction des deux conseillers aux Etats.

BALE Les élections au Grand Conseil de Bâle-Ville

Les partis de gauche gagnent 4 ou 5 sièges
BALE, 4. — Lors des élections au Grand Conseil de Bâle-Ville, les partis de gauche ont gagné quatre ou cinq sièges, les indépendants deux, les catholiques un, au détriment des radicaux, des libéraux et des bourgeois-artisans.

La composition du Conseil d'Etat reste la même

Pour le Conseil d'Etat, sept candidats (sept sièges en compétition) ont été élus au premier tour de scrutin déjà. Il s'agit des six conseillers d'Etat sortants (quatre bourgeois et deux socialistes), plus un troisième socialiste, nouveau, présenté pour remplacer M. F. Ebl, socialiste sortant, démissionnaire, en l'occurrence M. Walschleger, rédacteur en chef de la «Basler Arbeiterzeitung». Ainsi la composition du gouvernement de Bâle-Ville demeure sans changement : trois socialistes, deux radicaux, un libéral et un conservateur.

AVIS TARDIFS

Dr PERRENOUD
Saint-Honoré 1

ne reçoit pas aujourd'hui

Ce soir, à 20 h. 15

Salle des conférences

NEUCHÂTEL

sous les auspices de la Société coopérative Migros

Les expéditions suisses à l'Himalaya

Conférence avec film et clichés en couleurs par

M. Raymond Lambert

Billets en vente à l'entrée

Ein schweizer dialekt Film

«Uli der Knecht»

Montag 5. März, 20 h. 15 im

Cinéma de la Côte, Pesex

Tél. 8 19 19

Cercle des parents de la Maladière

M. Ad. Ischer

Pédagogie moderne

Demain soir

au Cercle national

à 20 h. 15

sous la présidence de M. P.-A. LEUBA conseiller d'Etat

M. F. MARTIN, conseiller communal nous entretiendra des problèmes :

Rives du Lac, ports et

batellerie, route du Pied du Jura

Invitation cordiale à tous

CERCLES DES PARENTS

Séances mensuelles

Chaque lundi, dès 21 h. POLOCHON!

CHRONIQUE RÉGIONALE

VIGNOBLES

CORCELLES - CORMONDRECHE

Une initiative repoussée par les électeurs

(c) La campagne menée au sujet de la votation communale sur l'initiative des «Cudeaux», qui semblait devoir se dérouler dans le calme, a connu ces derniers

5 MARS

AUJOURD'HUI
SOLEIL Lever 6 h. 59
Coucher 18 h. 17

LUNE Lever 2 h. 40
Coucher 11 h. 26

AU JOUR LE JOUR

C'était la « Journée des malades »

C'était hier la « Journée des malades ». Quelques jours auparavant, Nemo avait reçu une lettre, qui lui était adressée par la femme d'un malade et qui lui apportait de bien émouvantes nouvelles.

Mon mari, disait en substance la lettre, est malade depuis de nombreuses années. Au début, les visites étaient fréquentes; maintenant, elles sont devenues rares. Sans doute les amis aussi se sentent entourés. Pourrait faire Nemo afin qu'en ce jour mon mari se sente entouré?

Il n'y avait qu'une chose à faire, et c'est bien ce que nous fimes. Dimanche matin, armés d'un bouquet de fleurs, M. Personne et un double féminin et charmant se rendaient au domicile de M. A. — appelons-le ainsi puisque cette lettre est à la fois l'initiale de son prénom et de son nom.

M. A. habite un immeuble moderne au bord du lac. On aurait voulu voir le soleil y pénétrer à flots en cette journée, mais le temps demeurait maussade. Notre malade était déjà levé lors de notre arrivée, malgré la bronchite qui l'avait par surcroît atteint au cours de la semaine dernière, comme elle a affecté tant d'entre nous. Nous eûmes une longue conversation; il évoqua devant nous de nombreux souvenirs, au cours d'une conversation pleine de cordialité.

L'heure de midi approchait. Le temps vint de prendre congé. Notre hôte eut la gentillesse de nous assurer que cette visite lui avait fait le plus grand plaisir.

Nous espérons qu'hier de très nombreux malades auront eu l'occasion de partager sa joie.

NEMO.

LE MENU DU JOUR

Crème d'avoine
Cœur de veau farci
Nouilles
Salade de chou blanc

... et la manière de le préparer

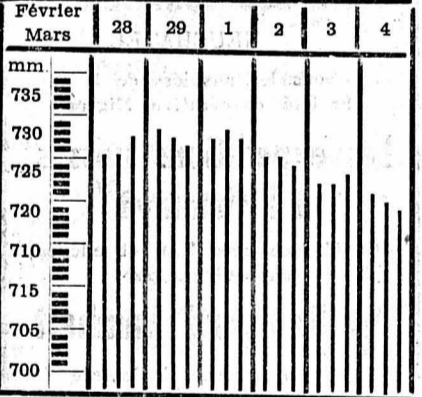
Cœur de veau farci. — Faire farcir un cœur par votre boucher. Saler et rouler dans de la farine avant de le faire rissoler dans de la graisse bouillante. Moullier avec du vin blanc, mettre un bouquet garni, un jus de citron et cuire à couvert à feu doux.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 3 mars. Température: Moyenne: 7,2; min.: 5,4; max.: 8,3. Baromètre: Moyenne: 723,5. Eau tombée: 7,0. Vent dominant: Direction: ouest-sud-ouest; force: assez forte. Etat du ciel: nuageux, pluie toute la nuit et jusqu'à 11 h. 45, et de 15 h. 10 à 16 h. 10.

4 mars. Température: Moyenne: 6,0; min.: 4,9; max.: 8,4. Baromètre: Moyenne: 721,2. Eau tombée: 1,8. Vent dominant: Direction: ouest-sud-ouest; force: assez forte à fort. Etat du ciel: nuageux jusqu'à 10 h. 30, couvert ensuite. Faible pluie intermittente.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Niveau du lac du 3 mars à 7 h.: 429,05
Niveau du lac du 4 mars: 429,05

Prévisions du temps. — Nord des Alpes et Valais: D'abord couvert, précipitations abondantes, spécialement dans les Préalpes, plus tard éclaircies. Vent d'ouest en diminution. Baisse de la température, en plaine jusqu'à 5 degrés environ.

Nord et centre des Grisons: Couvert, précipitations, vent du nord-ouest, un peu plus froid.

Engadine: Ciel variable, quelques précipitations éparées.

Sud des Alpes: Beau temps par ciel variable. Vent du nord surtout dans les vallées. Dans l'après-midi, température en plaine voisine de 15 degrés.

Naissances

Monsieur et Madame François JACOTTET et leur petite Christine ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean-François-Léopold

Brévard 3 Maternité le 4 mars

Monsieur et Madame Jacques REYMOND-PERRÉNOUD ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Christine - Michèle

Maternité Neuchâtel 2 mars 1956. Les Verrières

CHRONIQUE RÉGIONALE

LA VILLE

Moto contre camion

Samedi à 16 h. 30, un camion genevois qui débouchait de la rue de la Balance sur la rue de la Promenade-Noire n'a pas accordé la priorité à un motocycliste venant de la place Purry. Ce dernier, M. L. P., de la Chaux-de-Fonds, vint heurter le camion et dans le choc se fit quelques contusions à la cage thoracique. Les deux véhicules ont subi de légers dégâts.

Collision d'autos

Deux voitures sont entrées en collision à la rue de la Caille, samedi à 16 h. 45. Les conducteurs, MM. G. et M., n'ont pas été blessés, mais les dégâts subis par les deux machines sont assez importants.

Chute de trottinette

(c) Samedi après-midi, vers 14 heures, un enfant de Peseux, le jeune Pierre Guérin, âgé de 9 ans, descendait la rue des Battieux à trottinette. Au bas de la rue, emporté par la vitesse, il traversa le carrefour et vint se jeter dans le jardinier entourant le buste de Philippe Suchard.

Il fut relevé souffrant d'une profonde blessure au bas de la nuque et il fut transporté à l'hôpital des Cadolles par l'ambulance de la police. Après avoir subi quelques points de suture, il a été reconduit à son domicile.

Pionnier de l'automobile, M. Emile Quartier a fêté ses 80 ans

M. Emile Quartier, industriel, a fêté le 27 février ses 80 ans, entouré de sa famille et de ses petits-enfants. M. Quartier est fort connu dans les milieux automobilistes, puisqu'il est membre du conseil d'administration du Touring-Club suisse depuis 1916 et vice-président central depuis 1935. Il fonda la section neuchâteloise du T.C.S. en 1922 qu'il présida pendant un quart de siècle et dont il est maintenant président d'honneur.

AU THÉÂTRE

Magie et jeux chinois

Sur la foi d'une affiche noire et or, au parfum du défunt Céleste empire, les spectateurs assez nombreux qui s'étaient rendus samedi soir au Théâtre s'attendaient à être complètement dépayés. Ce ne fut pas tout à fait le cas. Il y avait quelques artistes chinois authentiques, mais aussi des Occidentaux cent pour cent affublés de noms à prononcer en mâchant du chewing-gum.

Il y avait aussi un présentateur, qui au lieu d'exciter notre curiosité, s'en vint raconter des histoires de cabaret de troisième ordre, et il s'en fallut d'un fil qu'on ne soit précipité dans le répertoire de Marie-Chantal. Il n'y a rien de tel pour hérisser une salle qu'un monsieur disant hors de propos: « Je vais vous raconter quelques histoires », et à plus forte raison au début d'un spectacle de magie chinoise.

Dans le programme figuraient heureusement quelques numéros dignes d'étonner des Européens, les autres ne nous changeant guère de ce qu'on voit en attractions dans les cabarets. Et particulièrement ceux présentés par Li-Chang — est-il Chinois? — et sa compagnie. Allez-vous expliquer comment une femme menottée, emprisonnée dans un sac et enfermée dans une malle entourée d'une corde peut être remplacée en quelques secondes par Li-Chang lui-même! Des applaudissements mérités allèrent également à la troupe des six New-China dans leurs jeux du drapeau et de lances. Le manipulateur Chun-Ling-Choo présenta quelques tours curieux. Le couple Savina et Taramo se livra à des jeux variés, tandis que deux danseuses acrobatiques et l'athlète et jongleur Tung-lang complétaient le programme.

Bo.

Concert pour les malades

Les malades de l'hôpital Pourtalès ont eu le plaisir d'entendre dans le courant du mois écoulé la Chanson du pays de Neuchâtel et le Chœur d'hommes de Colombier.

SERRIÈRES

Un important crédit pour l'ouverture de nouveaux chemins

Le Conseil communal demande au Conseil général un crédit de 482.500 fr. pour l'ouverture de chemins sur les terrains à bâtir situés à l'ouest des Battieux et pour l'élargissement des voies d'accès existantes.

C'est en mai 1955 que le Conseil général, sur rapport de l'exécutif, a décidé d'ouvrir à la construction les terrains situés à l'ouest des Battieux. Depuis lors, le Conseil communal a été saisi de demandes de permis de construction portant sur neuf bâtiments comprenant 251 logements.

Cet ensemble de constructions nécessite les travaux de viabilité suivants: élargissement partiel du Clos de Serrières jusqu'au chemin de la Coquemène, de 7 à 10 m. 50; élargissement partiel du chemin des Battieux, dans sa partie supérieure, et aménagement d'un trottoir à l'est dans sa partie inférieure; ouverture du chemin du Pain-Blanc, long de 550 m. et d'une largeur, en première étape, de 5 m. 50 (7 m. par la suite); ouverture du chemin à mi-côte des Battieux, d'une largeur de 5 m. 50 en première étape (8 m. par la suite).

La contribution des propriétaires des immeubles desservis a été calculée à raison de 2 fr. par mètre carré de parcelle à bâtir, plus 100 fr. par pièce habitable. Cela représente le 39 % environ des frais totaux d'aménagement des chemins en première étape.

VIGNOBLE

CORCELLES - CORMONDRECHE

Décès de la doyenne

(c) Notre doyenne, Mme Clémence Loup, s'est éteinte doucement, après quelques jours de maladie, à l'âge de 95 ans. Elle aura été un exemple de travail et d'optimisme.

La nouvelle doyenne de nos villages est Mlle Louise Ritter, qui aura 94 ans cette année.

Les conséquences du dégel

L'eau dévalant de la montagne provoque un désastre à Saint-Sulpice

La route de France est coupée, forêts et champs ravagés par les éléments déchaînés

De notre correspondant de Saint-Sulpice:

Le radoux et la pluie ont provoqué une très rapide fonte des neiges sur les hauteurs du Parc d'où l'eau, ne pouvant s'infiltrer dans la terre encore gelée, déferle de façon torrentielle par les sentiers de montagne. Au Haut-de-la-Tour, l'eau descendant du Petit-Saint-Bernard a coupé la route de France et s'est précipitée au bas du chemin de la Chaîne, pour trouver enfin son chemin vers l'Areuse, à travers bols.

La route Neuchâtel-Pontarlier recouverte de gravier

Mais les dégâts sont beaucoup plus considérables encore au-dessus de la Prise Milord et dans le village de Saint-Sulpice où l'eau, descendant en un puissant torrent du Haut-de-la-Chenau, s'est creusé un passage dans la forêt et dans les champs, arrachant des masses de terre et des arbres, et formant une véritable gorge sur son passage dans les champs.

La route internationale Neuchâtel-Pontarlier est coupée par le torrent et les graviers se sont amoncés sur une longueur de 70 à 80 mètres environ. Les automobilistes qui veulent se rendre aux Verrières doivent prendre un autre chemin et passer, soit par la Côte-aux-Fées, soit par la Brévine.

Les piles du viaduc C.F.F. sont profondément mises à nu à leurs bases et une surveillance est faite par des fonctionnaires des chemins de fer.

Au-dessous de la route de la Foule, le torrent s'élargit dans les champs en les recouvrant de graviers et de boue, puis il se rue vers l'Areuse en suivant la route du temple, nouvellement refaite et en passant à travers la place du vieux collège.

Au village, des rez-de-chaussée ont été envahis par l'eau et, devant la maison Leuba, les arbrisseaux étaient complètement recouverts. Ainsi se présentait l'inondation samedi au début de l'après-midi.

La lutte contre les éléments

La lutte contre l'eau fut menée avec énergie. Durant toute la nuit de vendredi à samedi, un groupe d'employés communaux et de pompiers ont travaillé à endiguer le torrent, sous la direction de M. Robert Sutter, président de commune, et du capitaine John Graf, commandant du corps des pompiers. Mais samedi matin à 8 heures, le torrent s'est enflé au point de réduire à néant tous les efforts de la nuit.

On en était réduit, samedi après-midi, à protéger les immeubles mena-



La route Neuchâtel - Pontarlier recouverte de gravier et de boue.

ces par des barrières de planches et de fumier, et à creuser à la perforatrice, à travers la route des Fosseaux, face au vieux collège, un canal pour une évacuation plus rapide des eaux.

Des champs éventrés et des routes défoncées

Les dégâts sont déjà considérables. On parle de plusieurs dizaines de milliers de francs, voire de cent mille francs, si ce n'est davantage. M. Schlub, le paysan le plus touché, a certains de ses champs éventrés et recouverts de boue et de gravier par le torrent; d'autres agriculteurs sont aussi touchés, mais à un moindre degré. Quant à la commune, elle devra refaire des routes qu'elle avait remises en parfait état l'an passé et qui, aujourd'hui, sont défoncées.

Dimanche, l'écoulement de l'eau avait cessé et les travaux de déblaiement ont commencé. Ils sont d'une ampleur égale au désastre, c'est-à-dire considérable.

La crainte de chacun, c'est que l'Areuse ajoute au désastre en se mêlant à déborder. On prend ses précautions et l'on veut espérer qu'il n'en sera rien.

De nombreuses inondations à la Chaux-de-Fonds...

(c) Depuis vendredi, des inondations se sont produites en différents endroits de la ville et plus particulièrement dans les environs, à la suite des fortes chutes de pluie. Samedi matin, les premiers secours ont été renforcés par un groupe de sapeurs-pompiers qui ont dû intervenir aux endroits menacés. Ces inondations sont dues au sol en partie gelé et qui ne permet pas à l'eau de s'écouler normalement.

Le long de la route des Eplatures, le sous-sol de plusieurs immeubles a été envahi par une couche de plusieurs centimètres. Au Crêt-du-Loche, la circulation a été détournée pendant plusieurs heures, les véhicules ne pouvant plus traverser la nappe liquide qui recouvrait la chaussée. L'écurie de la ferme se trouvant aux Foullets 15 a été évacuée de son bétail, la couche d'eau ayant atteint 70 centimètres.

Aux Petites-Crosettes où un véritable lac s'est formé, la circulation a également été détournée. L'immeuble portant le No 17 a subi des dégâts et un appartement a été évacué. Les pompiers se sont transportés aussi dans une ferme des Reprises, dont le propriétaire n'arrivait pas à se rendre maître de l'eau qui coulait comme un torrent.

... et au Locle

(c) Depuis vendredi soir, les agents ainsi que les groupes de renfort du bataillon des sapeurs-pompiers sont sur les dents. C'est à la Combe-Monterban qu'ils eurent le plus à faire. De la Saïgnotte l'eau descend en abondance. La ferme No 6 de la Combe-Monterban a été inondée dans l'écurie et dans une cuisine, de même que dans un appartement habité par une institutrice à la retraite. L'eau a atteint jusqu'à 25 centimètres. Grâce au travail des pompiers et des agents la situation a pu être rétablie grâce à l'emploi de sable et au creusage de tranchées. Une maison neuve, Monts 20 bis, a également été envahie par l'eau descendant des prés voisins. A la Coopérative du Plateau du Stand, les sapeurs sont également intervenus pour pomper l'eau et préserver le sous-sol.

L'Usine Decker S. A. a le pénible devoir de faire part du décès de son ancien ouvrier.

Monsieur Louis AUBÉE

L'ensevelissement a eu lieu à Boudry, samedi 3 mars.

J'ai combattu le bon combat
J'ai achevé la course
J'ai gardé la foi.

II Tim. 4 : 7.

Madame Marie Grandjean-Veyre, à la Côte-aux-Fées, ses enfants et petits-enfants, à Peseux, à Neuchâtel et à la Côte-aux-Fées;

Monsieur Pierre-H. Veyre et son fils François, en France,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Philippe VEYRE

née Lina DEPIERRE

leur très chère et regrettée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 79me année, après quelques jours de maladie.

Corcelles (Neuchâtel), le 4 mars 1956. (Petit-Berne 9 a)

Père Saint, garde en ton nom ceux que j'ai tant aimés. Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, mardi 6 mars. Culte au crématoire à 14 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, à 13 h. 30.

Selon le désir de la défunte le deuil ne sera pas porté

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Veuillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure à laquelle le Seigneur viendra.

Mat. 24 : 42.

Madame Pierre Bachmann-Chollet et ses enfants: Madame et Monsieur Jean Kipper-Bachmann et leur petit Jean-Daniel, à Malvilliers;

Monsieur et Madame Albert Bachmann;

Monsieur et Madame Jean Bachmann;

Mademoiselle Madeleine Bachmann; Madame et Monsieur Paul Virchaux, leurs enfants et petits-enfants, à Frochoux;

Madame et Monsieur Samuel Balmer, leurs enfants et petit-enfant, à Valangin;

Monsieur et Madame Paul Bachmann, leurs enfants et petit-enfant; Monsieur et Madame Ernest Chollet, leurs enfants et petits-enfants, à Malvilliers;

Monsieur et Madame Paul Chollet et leurs enfants;

Madame veuve Marguerite Mojon et ses enfants, à Genève;

Madame et Monsieur Emile Gafner et leur fils, à Valangin;

Monsieur et Madame Pierre Chollet, leurs enfants et petits-enfants, à Bussy;

Monsieur et Madame Georges Tissot, à Zurich,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Monsieur Pierre BACHMANN

leur bien cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection aujourd'hui samedi, dans sa 59me année, après une pénible maladie.

Boudevilliers, le 3 mars 1956.

L'Eternel est près de ceux qui l'invoquent. Ps. 145:18.

L'ensevelissement aura lieu mardi 6 courant, à 14 heures. Culte pour la famille à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Emile CHOLLET

née AUBERT

leur très chère épouse, maman, grand-maman, belle-maman, tante, belle-sœur, cousine, parents et amis, enlevée à leur tendre affection le 3 mars 1956, après une longue et pénible maladie supportée vaillamment, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Colombier, le 3 mars 1956.

L'ensevelissement aura lieu à Colombier mardi 6 mars à 13 heures.

L'office de requiem sera célébré mardi à 7 h. 30, en l'église de Colombier.

Culte pour la famille au domicile mortuaire à 12 h. 30.

R. I. P.

Les parents et amis de

Monsieur Ami MATTHEY

ont la profonde douleur de faire part de sa mort, survenue subitement à l'âge de 58 ans.

Serroue/Corcelles, le 3 mars 1956.

Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse pas mais qu'il ait la vie éternelle. Jean 3:16.

L'ensevelissement aura lieu à Cormondrèche lundi 5 mars, à 14 heures. Culte à 13 h. 15 à Serroue.

Monsieur et Madame Jules Dandrimont, à Nice, et les amis de

Madame Julia DANDRIMONT

font part du décès de leur chère mère et amie, rappelée à Dieu, le 2 mars 1956, dans sa 89me année.

Hôpital de Landeueux (Val-de-Ruz), le 2 mars 1956.

Le Seigneur connaît ceux qui lui appartiennent. II Tim. 2:19.

L'inhumation aura lieu à Valangin, lundi 5 mars 1956.

Culte au temple à 13 h. 30.

Père! garde en Ton nom ceux que Tu m'as donnés.

Monsieur Berthold Porret, à Areuse; Monsieur Lucien Porret, à la Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame René Porret et leur fils, à Neuchâtel;

Monsieur Gilbert Porret, à Areuse; Monsieur Louis Gédet, à Lausanne;

Monsieur et Madame Maurice Gédet et leurs enfants, à Londres;

Madame et Monsieur Georges Juvet Gédet et leurs enfants, à Lausanne; les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur chère épouse, mère, sœur et parente

Madame Berthold PORRET

née Alice GÉDET

que Dieu a rappelée à Lui après une longue maladie, dans sa 57me année.

Areuse, le 3 mars 1956.

Ne pleurez pas mes bien aimés. Père! mon désir est que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi.

Jean 17: 24.

L'incinération aura lieu, lundi 5 mars, Culte à la Chapelle du Crématoire à Neuchâtel, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Société fraternelle de Prévoyance, section de Boudry, informe ses membres du décès de

Madame Alice PORRET

survenue à Areuse, samedi 3 mars 1956. L'incinération aura lieu à Neuchâtel, lundi 5 mars 1956.

Tu nous quittes, cher papa. Et tu laisses ta famille en larmes. Toi qui as fait plus que ton devoir [sur cette terre]

Va maintenant te reposer près du Seigneur.

Et jour de la vie éternelle. Retrouver tes bien-aimés en attendant le jour de doux revoir.

De ceux que tu laisses brisés par ton départ

Madame Alice Mentha-Barret et sa petite-fille Jacqueline;

Monsieur et Madame Léon Mentha et leur fille Francine, à Peseux;

Monsieur et Madame René Mentha, à Saint-Imier;

Mademoiselle Germaine Mentha, aux Hauts-Geneveys;

Monsieur et Madame Maurice Mentha et leur fils, à Tourcoing (France-Nord);

Madame et Monsieur Jean Rindisbacher, à la Chaux-de-Fonds;

et les familles Bitschy, Pierrehumbert, Barret, Hemmert, ainsi que les familles alliées,

ont la douleur de faire part à leurs parents et amis du départ de leur cher et regretté époux, père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur Léon MENTHA

que Dieu a rappelé à lui dans sa 82me année, après une pénible maladie supportée avec courage.

Travers, le 2 mars 1956.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Travers, lundi 5 courant, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les familles parentes et alliées, amis et connaissances, sont informés du décès de

Monsieur Robert BLANDENIER

survenu à Perreux le 2 mars 1956, dans sa 75me année, après une longue maladie.

Perreux, le 2 mars 1956.

L'ensevelissement aura lieu lundi 5 mars, à 15 heures, à Perreux.

Madame veuve Bertha Mayor-Seylaz, à Neuchâtel;

Madame veuve Lucie Porchet-Seylaz et famille, au Canada;

Monsieur et Madame Marcel Seylaz et famille, à Neuchâtel;